

7, Rue de Genève

Téléphone :

28.40, 05, 06

Chèques postaux II. 2

Abonnements 1 an 6 mois 3 mois

Suisse fr. 28.— 16.— 8.50

France fr. 32.— 18.— 10.50

Autres pays fr. 40.— 20.50 10.50

Le numéro : 10 cts.

Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1798



LETRE DE PARIS

„HALTE !“

Après l'accueil magnifique reçu en Afrique du Nord, M. Daladier, de retour à Paris, va de nouveau se trouver aux prises avec les tristes réalités de la vie parlementaire. Il devra faire face non seulement à ses adversaires avoués, mais à ses concurrents et rivaux au sein même de son parti. Après son brillant succès en France africaine, sa personnalité apparaît toutefois grandie, son prestige consolidé. L'attaquer demain ce sera vraiment s'en prendre au pays lui-même.

Tel n'est pas toutefois l'avis, d'ailleurs intéressé, de M. Léon Blum. Par voie de son journal, il somme M. Daladier de « s'effacer » afin que puisse être restaurée « l'unité française ». Dans le langage de M. Léon Blum l'unité française veut dire Front populaire. Cela méritait d'être expliqué. La Chambre de 1936 ayant été élue sous les auspices d'un rassemblement de gauche et d'extrême-gauche, il serait contraire à la sacro-sainte volonté du peuple souverain manifestée par son vote de gouverner avec une majorité laquelle ne répond plus au sentiment populaire d'il y a trois ans ; mais M. Blum oublie tout ce qui s'est passé en France et hors de France depuis 1936, il oublie tous les méfaits accomplis sous son règne, tous ces désastres ou demi-désastres qui ont enfin ouvert les yeux des électeurs et les feraient voter aujourd'hui bien autrement qu'avant-hier. Si M. Daladier a pu sans faire de casse substituer un gouvernement national à un gouvernement révolutionnaire, s'il a trouvé à la Chambre pour l'approuver une majorité recrutée dans tous les partis, à l'exception des marxistes, c'est parce que les actes de gouvernement de M. Blum et des siens ont démontré leur nuisance. Loin d'être en contradiction avec « l'unité française », comme l'écrit le *Populaire*, la nouvelle majorité atteste au contraire l'unité nouvelle, le retour à l'unité nationale, la vraie, la seule efficace dans les conditions présentes. A-t-on songé à ce qui se serait passé en septembre si M. Léon Blum avait été au pouvoir ? Pour des raisons de race et sur lesquelles pas n'est besoin d'insister, M. Léon Blum n'aurait pu aller à Munich, c'est évident. M. Chamberlain aurait-il, à lui seul, avec la sourde hostilité de M. Blum, sauvé la paix ? Je n'insiste pas, mais je vois une bénédiction de la Providence dans le fait qu'aujourd'hui M. Daladier détenait le pouvoir. Et je crois que toute la France finira par reconnaître les services que lui a rendus et que lui rend encore l'actuel président du Conseil. Il vient, d'ailleurs, je le répète, par sa triomphale tournée en Afrique du Nord, d'accroître son autorité.

La presse italienne, avec qui je regrette de me trouver en désaccord, a parlé du voyage de M. Daladier comme d'une provocation. Le terme est tout de même fort risqué. D'où sont venues les provocations sinon de Montecitorio et de ces localités italiennes où l'on criait à tue-tête : « La Corse à nous ! à nous la Tunisie ! » Le voyage de M. Daladier a été une riposte, certes, et vigoureuse et réussie, mais il n'a pas été une provocation. Et n'est-il pas fort naturel le geste de l'homme qui s'élance pour retenir son bien alors que mille voix aigres lui crient : « Ceci que tu crois à toi est à moi » ? J'ajoute que la France aurait cessé de mériter son nom de grande puissance si elle n'avait pas pris l'attitude adoptée par ses dirigeants. Et c'est bien parce que l'Italie, ayant vu la France fléchir à Munich, s'était dit : « La France tombée en loques ! » qu'elle s'est permis de réclamer si haut sa part du butin. Les bellicistes si nombreux dans la presse française d'extrême-gauche s'écrient : « Voilà ce que nous gagnons à n'avoir pas fait front contre les totalitaires des Munich ! » La question, évidemment, est délicate et je ne voudrais toucher qu'avec réserve à des problèmes relevant à ce point du seul sentiment des Français ; mais il me sera bien permis d'observer que la France, en essayant de sauver une Tchéco-Slovaquie malade, malade en grande partie par sa faute, aurait accompli un acte d'un héroïsme singulièrement vain. Au contraire, en attendant, pour montrer les dents, d'avoir été menacée dans son Empire, elle a démontré, une fois de plus, ses sentiments pacifiques, mais aussi sa volonté de ne se point laisser étrangler. La France était sur un mauvais terrain, en septembre dernier, pour tirer l'épée. Elle est en excellente posture, maintenant, pour défendre ce qu'elle a si les choses devaient demain dans la Méditerranée — ce que je ne crois pas — tourner au pire.

J'ai entendu des Français qui n'aiment point outre mesure les Etats totalitaires estimer que M. Daladier, dans son discours d'Alger, avait légèrement forcé la note. C'est pourtant dans ce discours qu'il a le mieux résumé l'attitude de la France en face des conflits qui divisent le monde :

« La France, a-t-il dit, ne cessera jamais d'être attachée à son idéal pacifique parce que c'est un idéal humain, mais si l'on interprète cette attitude comme une marque de faiblesse, comme je ne sais quelle abdication, je dirai : Halte ! »

Ah ! le joli petit mot que ce mot *Halte !* et combien opportun à prononcer et dans l'Empire français où il fut dit et en France même ! Oui, halte-là ! assez d'erreurs ont été commises, assez de réformes (qui n'en sont pas) ont été bâclées. Trêve aux dilapidations, aux excès, aux gabegies dont le « règne des masses » avait donné le signal ! Trêve aux mortelles agitations dans l'Empire ! On conteste aujourd'hui, dans certains milieux, le droit des Européens à posséder des territoires africains, asiatiques, océaniques. C'est une thèse bien fragile en contradiction avec toute l'histoire du monde, mais il saute aux yeux, toutefois, que l'impérialisme européen comporte une œuvre d'éducation à l'égard de ces populations qu'il englobe ou bien il n'a pas de raison d'être. S'installer dans ces pays d'Afrique ou d'Asie pour y répandre le marxisme destructeur de toutes les valeurs vraiment généreuses, pour y faire fleurir la haine de classe, pour y tenter les expériences soviétiques qui déjà dégoûtent la Russie, ce serait vraiment faire œuvre funeste. Sous l'action de leurs utopies, les *missi dominici* de M. Blum ont fait en Afrique du Nord bien des dégâts et qui sait s'il n'entre pas dans les revendications italiennes je ne sais quelle crainte instinctive de voir les erreurs du Front populaire gagner les territoires italiens ? On voudrait être sûr que le *Halte-là* de M. Daladier s'adresse aussi aux fauteurs de révolution en Afrique même, qui, ils soient algériens, tunisiens ou marocains, ou qu'ils soient des agents égarés venus de la métropole pour des entreprises téméraires. Après deux ans de manigances marxistes, la France a besoin de se reprendre, de se redresser un peu partout. Beaucoup de Français, abreuvés de doctrines désormais insoutenables, s'imaginent que la France a, dans ses possessions d'outre-mer, un rôle « émancipateur » à jouer. Je crois une œuvre d'éducation bien plus opportune que une œuvre émancipatrice. Ce mot prétentieux abrite les pires erreurs.

Les Français les mieux avertis des problèmes coloniaux le comprennent et le changement d'orientation qui se dessine, en France même, va permettre à la nation de réparer les fautes commises sous l'influence des utopistes, hier encore tout-puissants. J'ai déjà eu l'occasion de signaler la levée de boucliers qui se dessine au Parlement et hors du Parlement contre la ratification du traité franco-syrien, œuvre du cabinet Blum et de M. Viénot. Par ce traité, signé avec les autorités de Damas, la Syrie recevait non seulement une indépendance presque complète, ce qui était excessif, mais elle recevait encore en cadeau la Djézirah, province florissante aux rives du Tigre et de l'Euphrate, la Djézirah très diversement peuplée est à peu près unanime aujourd'hui à protester contre son rattachement à Damas. On lit dans un « manifeste de défense » publié par le *Matin* et qui traduit le sentiment des meilleurs éléments de la Djézirah : « La Djézirah n'a été troublée que lorsque la France s'est effacée devant Damas. Nous ne voulons pas être soumis à l'arbitraire de Damas. » Notons au surplus que l'Italie élève maintenant des prétentions à une « participation au mandat syrien » ou une compensation à cet accroissement de la puissance française dans le Levant. L'Italie est renseignée sur l'état d'esprit que le traité franco-syrien créerait en Syrie, s'il était ratifié. Elle plante des jalons partout en faveur de sa cause et cette attitude se comprend assez bien de sa part. J'ai l'idée toutefois — je le répète en terminant — que tous ces apprêts en vue d'une vaste curée viennent trop tard. La France a attendu l'hallali pour se ressaisir, mais le signal du redressement est donné. Halte-là !

Les Etats totalitaires pourraient bien avoir mangé leur pain le plus blanc. Ils se sont mis à dos le judaïsme international, le Vatican, M. Roosevelt et l'Amérique du Nord. C'est beaucoup d'ennemis. Et cependant les Etats dits démocratiques améliorent leur position, accroissent leurs armements.

Maurice Muret.

Un Suisse tué à Barcelone

Hérisau, 10 janvier. (ag.) — L'« Appenzeller Zeitung » annonce qu'un ressortissant de la commune de Speicher, M. Jacob Staudeur, a été victime du bombardement de Barcelone effectué le soir de la St-Sylvestre, par des avions franquistes. Le défunt occupait depuis douze ans une place importante dans une maison d'expédition et de transit.

La comédie des dupes

Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour ! soupirait M. Jourdain. L'apparition d'un contingent de combattants suisses revenus de Barcelone incendie les cœurs rivaux des socialistes et des communistes. Ces guerriers sont fortement disputés entre deux protecteurs : le député bolchéviste Bodenmann s'est institué en quelque sorte leur tuteur, mais le directeur socialiste de Zurich aspire à être leur conseil de famille. Des sourires concurrents accueillent les croisés de la démocratie espagnole à leur retour en Suisse, mais les deux prétendants échangent des regards torves, en s'avançant chacun avec un plateau d'argent chargé d'une promesse d'amnistie.

On trouve des traces de cette compétition dans un des aphorismes proclamés dimanche par le directeur socialiste : les grands dignitaires rouges « saluent les revenants d'Espagne, mais condamnent l'exploitation politique du mouvement en faveur de l'amnistie et refusent de participer à des manifestations en compagnie des communistes ». Il y a du dépit amoureux dans cette résolution contradictoire, le mouvement d'humeur de l'amant supplanté par un rival plus heureux ou plus habile.

Déjà des paroles aigres-douces s'échangent entre la communiste *Freiheit*, annonciatrice des libertés moscovitaires et la socialiste *Arbeiter-Zeitung*, de Bâle, qui joue souvent le rôle de franc-tireur de l'armée rouge. Ce petit débâlage ne manque pas d'intérêt.

On s'étonnait de ce que soixante réfractaires aient pu traverser tout le pays de Genève à Zurich à la barbe du gouvernement, être fêtés aux gares, portés en triomphe et reçus par acclamations dans les buffets. Quand nous disons qu'« on » s'étonnait, nous exagérons probablement quelque peu. On ne s'étonne plus de grand-chose maintenant et ceux qui s'étonnent publiquement s'expriment en termes d'une si délicate modération que leurs cris d'indignation ne font pas plus de bruit que de faibles soupirs de résignation. Ce qui a été publié de plus marqué dans les nombreux journaux que nous avons eus sous les yeux sont ces lignes de la *Glamer Zeitung* : « Les incidents survenus à la gare de Zurich au sujet du retour des volontaires espagnols sont les plus troublants et les plus honteux qui se soient passés dans notre pays ces derniers temps. On en arrive à se demander si le ministère public fédéral n'est plus à la hauteur de sa tâche ou s'il n'a plus le courage de résister à la pression rouge. »

La réponse se trouve dans le journal socialiste de Bâle. Si elle est exacte, les adjectifs de notre confrère glaronnais sont bien faibles. Voici comment les choses se seraient passées : un mandataire des communistes qui était par surcroît secrétaire du comité en faveur de l'amnistie, a été reçu au palais fédé-

ral où il devait « négocier » le libre passage de la frontière pour les volontaires espagnols rentrant au pays. « Berne donna l'assurance qu'ils ne seraient pas arrêtés à la frontière moyennant la promesse, donnée par le mandataire communiste, qu'il n'y aurait aucune manifestation ». Ainsi, le gouvernement acceptait de renoncer à son devoir pourvu que les bénéficiaires de sa renonciation rentrent au pays sans tambour ni trompette. Il serait intéressant de savoir si cet acte de lâcheté est le fait du Conseil fédéral ou d'un de ses organes subordonnés, qui dans le cas particulier, ne peut être que le Département de justice.

Toujours selon l'organe socialiste de Bâle, le « négociateur » communiste fit part au sieur Bodenmann et au comité d'amnistie de ce qui avait été convenu au palais fédéral. Grande fureur, indignation. Les membres du comité d'amnistie, « socialistes et bourgeois (?) », ne pouvaient admettre que les soldats de la liberté et de la démocratie fussent reçus en tapinois dans leur patrie. Mais l'homme de confiance, délégué par les communistes à Berne, avait souscrit à cet indigne engagement : M. Bodenmann dut s'y soumettre.

On apprend encore de la même source que deux socialistes, mandatés par leur parti, furent envoyés à la rencontre des soldats de la liberté et de la démocratie pour leur fournir de tout ce dont ils avaient besoin et les accompagner au pays. Or, tandis que les bons socialistes faisaient les samaritains, les méchants « communistes » trouvaient plus habile de songer à exploiter pour leurs fins politiques les braves soldats de la liberté ». A Zurich, ils organisèrent la manifestation que l'on sait, « mais ce furent les socialistes qui payèrent les frais de réception ». Enfin, à Bâle, les volontaires espagnols furent reçus par les communistes, qui écartèrent volontairement leurs rivaux.

On comprend que les socialistes dupés se retirent, le cœur aigri, de la compétition et que dans leur déconvenue « ils condamnent l'exploitation politique du mouvement en faveur de l'amnistie et refusent de participer à des manifestations en compagnie des communistes ».

Mais Berne, que devient-il dans tout cela, avec ses négociations, ses tractations, ses engagements avec l'envoyé communiste ? S'il est bien vrai que des organes gouvernementaux aient eu la faiblesse et commis l'indignité de marchander avec un délégué communiste l'impunité provisoire de soldats suisses réfractaires, un tel gouvernement aurait perdu la face. C'est pourquoi, il est indispensable de savoir si vraiment ces tractations ont eu lieu et si oui, entre quels interlocuteurs et sur l'ordre de qui ?

P. G.

L'écrivain allemand Niekisch condamné à perpétuité

Berlin, 10 janvier.

(United Press.) — Dans le procès en haute trahison contre M. Niekisch et ses complices, le Tribunal populaire a prononcé les condamnations suivantes : la prison perpétuelle pour l'écrivain Niekisch, trois ans et demi de prison pour l'accusé Drexel et 21 mois de prison pour l'accusé Troeger. Drexel et Troeger ayant déjà fait 21 mois de prison préventive, Troeger sera immédiatement mis en liberté.

Dans les cas Niekisch et Drexel, les considérants comportent la préparation d'une haute trahison et la tentative de constituer un parti politique interdit. Troeger n'est condamné que pour tentative de constituer un parti politique.

Pour préserver la vie du roi Carol

Bucarest, 10 janvier.

(Havas.) — L'activité de la police et les mesures de précautions absolument exceptionnelles qui ont entouré chacun des déplacements du roi Carol depuis le 5 janvier, ont donné l'impression que les autorités redoutent tout particulièrement les tentatives criminelles dirigées contre le souverain.

Les milieux officiels, cependant, opposent un démenti catégorique à toute information concernant un complot. Ils reconnaissent néanmoins que les dispositions spéciales de police ont dû être prises et un certain nombre d'arrestations opérées. Cet état d'alerte policier est la conséquence des événements des dernières semaines, la mort de Codreanu et de ses conséquences a mis un terme à l'agitation terroriste développée par les anciens membres de la Garde de fer et leurs inspirateurs étrangers.

M. von Ribbentrop se rendra à Varsovie

Berlin, 10 janvier.

(ag.) — On apprend dans les milieux bien informés que M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, vient d'accepter une invitation de se rendre à Varsovie, que lui a faite le colonel Beck, ministre polonais des affaires étrangères, lors de son récent séjour en Allemagne.

M. von Ribbentrop, dont le voyage à Varsovie sera officiel, rendra ainsi au ministre des affaires étrangères de Pologne la visite que ce dernier fit à Berlin en juin 1935.

On admet que M. von Ribbentrop se rendra dans la capitale polonaise encore dans le courant de cet hiver.

La raison du séjour à Rome de l'ex-reine d'Espagne

Rome, 10 janvier.

(ag.) — On déclare à Rome que l'ex-reine d'Espagne qui a quitté Londres pour l'Italie, se rend dans la capitale italienne exclusivement dans l'intention de participer à la cérémonie du mariage de la princesse royale d'Italie Marie. Le mariage aura lieu le 15 janvier.

Le parapluie de Chamberlain

En témoignage du grand intérêt soulevé en Italie par la visite des deux hommes d'Etat britanniques et de la popularité de M. Chamberlain au sein du peuple italien, il faut la peine de reproduire l'anecdote suivante publiée par le *Popolo d'Italia* : « Les organisateurs du musée du parapluie qu'on est en train de créer à Gignese (Stresa) ont écrit au Premier britannique pour lui demander qu'il leur fasse cadeau du parapluie qu'il avait sur lui à Munich. M. Chamberlain a répondu ces derniers jours qu'il ne pouvait pas envoyer le parapluie en question, car il se trouve en trop mauvais état pour figurer dignement dans un musée de parapluies italiens. Les organisateurs ont encadré l'autographe du premier ministre britannique, qui sera ainsi exposé au musée à la place du parapluie célèbre dans le monde entier. »

LETRE DE ROME

Que veut l'Italie ?

(De notre correspondant particulier)

Rome, janvier.

Tandis que M. Daladier rentrait à Paris, M. Chamberlain se préparait à partir pour Rome. Un voyage finit, un autre commence. Celui du chef du gouvernement français avait été interprété dès le début comme une provocation à l'adresse de l'Italie. On voyait même dans la présence de quelques amiraux et généraux à la suite de M. Daladier, une véritable démonstration guerrière. On sait cependant que, de son côté, le chef du gouvernement italien a entrepris, au cours de ces dernières années, nombre de voyages avec d'importantes manifestations militaires : en mai 1938, par exemple, le Duce s'est rendu à Gênes sur le cuirassé « Cavour », escorté par cent autres navires de guerre et son principal discours fut pour s'en prendre à la France. Quoi qu'il en soit, le voyage de M. Daladier a été suivi à Rome avec une vive attention. La presse y a surtout relevé deux épisodes : un geste du président du Conseil français brandissant à Ajaccio un poignard corse (on sait que dans l'île de Napoléon le poignard se vend ou se donne comme souvenir touristique) dans l'intention de menacer « symboliquement » l'Italie ; une manifestation de nationalistes arabes (destouriens) au moment de l'arrivée du cortège présidentiel à Tunis. Cependant, il est évident que la grosse masse du peuple italien a vu avant tout dans le voyage de M. Daladier la volonté de la France de défendre à fond son intégrité nationale et de lutter, s'il le faut, pour son patrimoine impérial. En Corse, aucune défection ne s'est produite. En Tunisie, les nationalistes arabes sont peut-être hostiles à la domination française, mais ils ne se prononcent nullement pour un renversement de la situation en faveur de Rome. Tous ces faits, mis en évidence par le voyage de M. Daladier, ne seront pas sans portée politique. Peut-être même ne seront-ils pas sans faciliter un règlement italo-français en Méditerranée.

est donc impossible de préciser encore l'attitude du gouvernement italien. Les problèmes sont laissés dans la vague. La tactique du Duce se renforce de cette imprécision, de ce mystère. Si l'on connaissait son plan, il serait plus facile de le contrecarrer. Le chef du gouvernement italien ne se risquera sans doute à parler clair que lorsqu'il sera en face de l'homme d'Etat britannique dont il escompte l'appui.

Que veut l'Italie ? A bien peser ce qui se dit à Rome, il semble que ces revendications seraient en partie territoriales pour ce qui concerne Djibouti ; pour la Tunisie, ce programme comporterait le maintien du statut des Italiens avec, au surplus, des facilités pour l'émigration, et peut-être aussi une rectification de frontière dans le sud, le long de la frontière libyenne. Un tel gain constituerait pour l'Italie une sorte d'emprise symbolique sur la Tunisie. A cet égard, on compte d'autant plus obtenir l'appui du Premier britannique que le « statu quo » méditerranéen ne serait pas apparemment touché et que l'Angleterre n'aurait pas à craindre davantage pour le passage du détroit de Sicile. Enfin, pour augmenter ses chances d'un règlement dans ce sens, le Duce arguerait des compensations dues à l'Italie au nom de l'équilibre général méditerranéen, auquel aurait souscrit la France par les accords de Saint-Jean-de-Maurienne et qui auraient été rompus par l'occupation de la Syrie. Tel serait le programme italien minimum.

Nous ne serions pas complaisants si nous n'ajoutions qu'à Rome on envisage quelque peu les colloques italo-britanniques sous l'aspect d'un véritable marchandage. Si l'Italie tombe d'accord avec l'Angleterre sur certains points, elle céderait sur d'autres. On s'attend en somme à des compensations réciproques. Il est possible, par exemple, que M. Mussolini cède un peu sur la question d'Espagne dans le cas où l'Angleterre appuierait certaines requêtes italiennes à l'égard de la France. On juge que si l'Italie a intérêt de s'entendre avec l'Angleterre sur l'affaire espagnole, l'Angleterre, de son côté, a intérêt non moins grand de se mettre d'accord avec l'Italie. L'Angleterre a ses positions à défendre en Espagne, positions stratégiques, économiques... C'est pourquoi on prévoit à Rome qu'une entente italo-britannique à propos de l'Espagne est moins éloignée qu'on ne le croit à l'étranger.

Ajoutons qu'à Rome la solidarité allemande avec l'Italie ne fait l'ombre d'aucun doute. On se dit persuadé que si un conflit éclate, le Reich se rangera automatiquement aux côtés de son partenaire de l'axe. Cependant, on ne parle guère des engagements, que le Führer a formulés à trois reprises déjà, d'accorder son appui à l'Italie dans le cas où elle en aurait besoin. On part du point de vue que, dans l'hypothèse où l'Allemagne ne se rangerait pas aux côtés de l'Italie, cette absence de solidarité serait de nature à faire perdre beaucoup de prestige aux principes de l'Etat autoritaire et totalitaire et le fait se traduirait par un avantage marqué en faveur des démocraties. C'est pourquoi, dit-on, si l'Allemagne hitlérienne tient tant soit peu à son idéologie, elle se doit en toute circonstance de flanquer l'Italie fasciste. On ajoute encore que si, en cas de conflit franco-italien, la France avait des chances de vaincre, la défaite italienne serait une défaite allemande. Quoi qu'il en soit, on juge que si l'Allemagne doit appuyer la thèse italienne jusque dans ces dernières conséquences, c'est moins par devoir ou par obligation morale que par nécessité.

P. Gentizon.

Traditions anglaises

De curieuses charges féodales subsistent encore en Angleterre, pays le plus traditionaliste du monde, et pour le 1er janvier plusieurs grands dignitaires sont redevables envers la dynastie de quelques « présents » pittoresques.

Lord Murray doit faire livrer un panier de fruits et un fût de vieux vin au cellier de Sa Majesté ; c'est la survivance de la condition que mit jadis le roi d'Ecosse, Jacques IV, à l'oblissement de sa famille. Le duc d'Arhol doit envoyer au jour de l'an une rose blanche au roi, et quatre violettes à chacune des dames de la Cour ; prix du fermage de ses biens. Lord Hotham envoie un gîteau géant, et Lord Derby... deux faucons ! Mais d'autres nobles familles bénéficient, en revanche, de certains privilèges. La famille des Watlingham peut revendiquer et porter les vêtements usagés de la famille royale. Lord Watlingham n'exige évidemment pas de Leurs Majestés leurs vieux habits, mais il use cependant de son droit, car, le matin du 1er janvier, il se fait remettre un vieux mouchoir du souverain.

Aussitôt le carré de linon arrivé, le concorsaire 300 livres sterling à des œuvres de bienfaisance.

Voici une prérogative seigneuriale dont les pauvres de Londres ne se plaignent pas !

ÇA ET LA

Les « Honorables » du Petit-Bâle, précurseurs du carnaval

Une curieuse coutume médiévale est restée vivante dans la bonne ville de Bâle, la capitale suisse du carnaval. Le quartier situé sur la rive droite, appelé « Petit-Bâle » est placé sous le signe des trois « honorables », soit le Lion, la Chimère et le Sauvage, qui sont les emblèmes vivants des trois sociétés bourgeoises de la « Maison des Vignes », des « Tisserands » et de l'« Arbre ». Le 13 janvier 1939 leur est dédié et ils organisent, accompagnés par leurs joyeux compagnons, les « Ulls » ou les fous, un cortège pittoresque. Ils franchissent le pont qui relie Petit-Bâle à Grand-Bâle et, au milieu du pont, chacun des trois honorables danse une espèce de pantomime médiévale puis, jusqu'au soir, ils traversent les rues de la ville et récoltent de l'argent pour les pauvres de Petit-Bâle. Puis enfin, le « Dîner de la Chimère » (Griffenmahl) réunit les membres des trois sociétés bourgeoises avec les honorables et les fous.

La bataille de Catalogne

Les succès franquistes du secteur de Lerida...
 Borjas Blancas, 10 janvier. (United Press.) — Les troupes de Navarre ont occupé lundi les localités de Prades et d'Espluga de Francoli dans le secteur sud du front catalan. Après avoir complètement aligné leurs positions à l'est de Lerida, les troupes nationalistes ont continué à progresser et ont occupé les villages de Puigros, d'Arbeca et de Fuleda. Fuleda se trouve au nord de la route Lerida-Tarragone et le quartier général de la brigade Lister s'y trouvait dimanche encore. Ce quartier général a fui devant les nationalistes. Les nationalistes sont maintenant maîtres de trois routes principales du secteur de Lerida; elles ont une grande importance pour la suite des opérations, dont le but est le littoral de la Méditerranée.

... sont confirmés par Barcelone
 Barcelone, 10 janvier. (United Press.) — On annonce officiellement que les troupes républicaines ont été retirées du secteur de Lerida et qu'elles se sont installées dans de nouvelles positions fortifiées dans l'est. Le front suit à peu près la ligne Falest - Monblanch - Cervera. De violents combats se sont déroulés lundi sur la route Lerida-Tarragone, alors que des forces de cavalerie nationalistes s'avancent contre Prades et Fuleda.

L'élection présidentielle en France

Paris, 10 janvier. M. Albert Lebrun, président de la République, arrive cette après-midi de son appartement.
 La date constitutionnelle pour l'élection de son successeur est celle du 10 avril. Mais, ce jour étant le lundi de Pâques, il est fort question de convoquer à Versailles l'Assemblée nationale pour le milieu de la semaine précédente, soit le jeudi 6 avril.
 De toutes façons, M. Albert Lebrun, comme le veut la Constitution, n'achèvera son septennat que le 10 mai, date à laquelle son successeur entrera en fonctions.

La perte du Douglas de la Swissair

Senlis, 10 janvier. L'état des blessés de l'accident de l'avion de la Swissair s'améliore de jour en jour. Le chirurgien de l'hôpital a appliqué à M. Ullmann, qui a une fracture du bras, un appareil d'extension. M. Smjgula, qui ne porte pas de blessure grave, est, par suite de la commotion, dans un état de torpeur dont il est difficile de le faire sortir. Jusqu'ici, il ignore le décès de sa femme, morte à l'Hôpital Lariboisière.

Les nouvelles des deux blessés qui sont encore soignés à Lariboisière sont bonnes.

EN GRANDE-BRETAGNE

Pas d'élections générales immédiates
 Londres, 10 janvier. (Ag.) — Le rédacteur diplomatique de la « Press Association » estime que de nouvelles élections législatives n'auront pas lieu en Angleterre, si le voyage de M. Chamberlain à Rome est couronné de succès. Il a ajouté : « Le gouvernement n'envisage pas d'élections générales avant octobre ou novembre. »

Les Italiens en Libye

Rome, 10 janvier. (Ag.) — Un deuxième contingent de 20,000 colons sera installé en Libye en 1939. M. Mussolini a approuvé en effet le projet que le maréchal Balbo, gouverneur de Libye, lui a fait parvenir à ce sujet et a autorisé celui-ci à entreprendre les travaux nécessaires.

Spectacles Concerts Conférences

LE VALET MAÎTRE AU THÉÂTRE MUNICIPAL
 Un succès sans précédent à Paris, c'est le « Valet Maître » qui sera donné jeudi 12, samedi 14, dimanche 15 et mardi 17, à 20 h. 30, avec Yvonne Garat, pièce dans le genre de « Fovaritch ». Deux actes se passent à Lausanne à l'Hotel Beau-Rivage. Location ouverte.

NOTRE VALEUR DE FEMME
 Le cours de Mme Muret-Cat commença le vendredi 13, à 20 h. 30, au Lycée (Etraz 20). Savoir vivre. Le vendredi 20 janvier: Savoir faire. Entrée libre.

CONFÉRENCE A. BEGUIN
 Les Etudes de Lettres annoncent une conférence de M. Albert Béguin, éminent professeur de littérature française à l'Université de Bâle, pour le jeudi 19 janvier, à 20 h. 30, sur ce thème: « Le poète et son mythe ». Entrée: fr. 2.—. Billets chez Fetsch et à l'entrée.

BIBLIOTHÈQUE SYNTHÉTIQUE CIRCULANTE
 Vous êtes cordialement invités à venir à notre salle de lecture, où vous trouverez des livres français, anglais et allemands, 26, rue de Beau-Séjour, entresol (10 à 12 heures et 14 à 18 heures; excepté dimanche et lundi).

Garnet du jour
MERCREDI 11 JANVIER
 Temple de Saint-François. — 20 h. 30. Culte: Samuel: Dieu à l'origine d'une grande vie.
 (Cinéma (18 et 20 h. 30):
 ABC: 14.30, 17.00, 20.30: Blanche-Neige et les Sept Nains (3e semaine).
 Bel-Air: 19.00 (20 h. 30), 22.00, sur ce thème: « Le poète et son mythe ». Entrée: fr. 2.—. Billets chez Fetsch et à l'entrée.

Les nouvelles d'Allemagne

Le ministre des finances du Reich aurait offert sa démission ?
 Bâle, 10 janvier. D'après des informations de bonne source parvenues de Munich, M. von Schuwin-Kroisigk, pour s'assurer les disponibilités nécessaires à ses échéances prochaines, a proposé à M. Hitler une nouvelle augmentation massive d'impôts.
 Le chancelier s'est, jusqu'à présent, opposé à ce plan; il n'est pas exclu, dans ces conditions, que M. von Schuwin soit amené à démissionner.
 Pour assurer les règlements de fin d'année, le ministre des finances du Reich a dû faire appel, pour plusieurs centaines de millions, à la caisse spéciale du Front du travail. (Fourmier.)

Les émissions radiophoniques allemandes dans l'Europe sud-orientale

Le poste émetteur de Graz, en Autriche, deviendra émetteur du Reich à partir du 1er février. La signification de ce changement est soulignée par la « National Zeitung » d'Essen en ces termes:
 L'agrandissement du poste émetteur de Graz a une importance particulière du fait qu'il s'étendra, au delà des frontières du Reich, à des territoires où vivent 700,000 Allemands auxquels le nouvel émetteur du Reich apportera les valeurs culturelles allemandes.
 Ces 700,000 Allemands dont l'organe nazi n'embrasse pas la répartition sont de toute évidence les Allemands de Hongrie et de Yougoslavie.
 Parmi les autres émetteurs autrichiens, Innsbruck et Salzburg seront rattachés au poste de Munich; Bregenz à celui de Stuttgart; Linz à celui de Vienne et Klagenfurt à celui de Graz.

Les persécutions contre les pasteurs protestants

Selon les communications faites dimanche aux fidèles dans les temples de l'Eglise confessionnelle, le nombre des pasteurs qui ne peuvent exercer leur ministère a encore augmenté.
 On compterait ainsi 130 destinations, 40 interdictions de prêcher, 11 interdictions de séjour; 4 pasteurs sont en prison dont le pasteur Martin Niemöller, depuis le 1er janvier 1937 et le pasteur Schneider Dickenschied, depuis janvier 1938. Huit autres pasteurs membres de l'Eglise confessionnelle sont en prison préventive.
 A l'église de Dahlem, paroisse du pasteur Martin Niemöller, le prêche a été dit par son frère, Wilhelm Niemöller.

Un ancien château impérial autrichien transformé en école pour chefs nazis

L'ancien château des empereurs d'Autriche à Ploechkowitz, près de Leitznitz, en Bohême, qui devint, en 1918, propriété de l'Etat tchéco-slovaque et servit de résidence à des présidents Masaryk et Benes, va devenir maintenant une des trois écoles pour futurs chefs nazis du district des Sudètes.

L'émigration des Juifs d'Allemagne

Le président du Comité d'Evian à Berlin
 Berlin, 10 janvier. (United Press.) M. Rublee, président du Comité d'Evian, doit arriver mardi à Berlin. Les conversations qu'il a eues à Londres avec le Dr Schacht dans un but d'information n'ayant pas donné de résultat, il ne reste plus que deux possibilités: ou bien M. Rublee fera de nouvelles propositions, ou bien le gouvernement allemand renoncera à admettre que l'émigration juive sera financée par des exportations supplémentaires de l'Allemagne.

UNE MANIFESTATION AU CAMEROUN

Douala, 10 janvier. (Havas.) Le comité français du Cameroun a reçu un télégramme annonçant qu'une manifestation de 30,000 indigènes s'est déroulée pour demander que le gouvernement français rejette la formule périmée du mandat, pour intégrer le Cameroun à l'empire colonial français.

La situation telle qu'elle se présente en Palestine

Précisions officielles
 Londres, 10 janvier. (Havas.) — Le War Office publie lundi soir une mise au point très détaillée sur la situation en Palestine, afin de répondre aux « allégations absolument dénuées de fondement » répandues par des personnes et organisations hostiles à la Grande-Bretagne et selon lesquelles des atrocités seraient commises par les troupes britanniques en Palestine. Le document souligne d'abord qu'il n'y a ni force rebelle armée organisée contre laquelle les troupes pourraient entrer en action, ni administration centrale dont la destruction pourrait mettre fin à la rébellion. Les rebelles actifs, dont l'effectif s'élève probablement entre 1000 et 1500 hommes, sont disséminés en petites bandes et très mêlés à la population. Ils enlèvent d'ailleurs de force des villageois pour une période déterminée. De jour, les rebelles actifs, qui évitent autant que possible tout combat avec les troupes, cachent leurs armes et se mêlent aux autres habitants. Leurs chefs sont pratiquement indépendants et fréquemment en conflit les uns avec les autres. Les deux principaux sont Abdul Rahim el Hajd Mahomet, commandant en chef en titre, et Aref Abdul Razik. Ils disposent dans les villes de la complicité de certains effendis appartenant aux classes aisées, qui sont chargés de leur ravitailler en finances et en hommes de main qui cherchent à entretenir une terreur constante.

Ayant ainsi démontré l'impossibilité de combattre des unités rebelles séparées, sauf en de rares occasions, le War Office indique que le seul moyen efficace de lutter contre eux est l'utilisation d'indicateurs indigènes. Lorsque la présence d'une bande est signalée dans une zone, celle-ci est immédiatement entourée d'un cordon de troupes, les habitants étant prévenus que quoique tentera de franchir cette zone courra le risque d'être tué. De nombreux suspects tentant de s'enfuir pendant que les investigations se poursuivaient ayant été tués, le War Office voit là la base de la propagande selon laquelle des prisonniers arabes sont tués de sang-froid alors qu'ils tentaient de s'évader. Le document montre ensuite comment il est impossible de ne pas rassembler, en vue de l'identification des rebelles, toute la population masculine de la zone cernée, innocents et coupables mêlés. Là encore la détention temporaire de citoyens pacifiques fournit un excellent prétexte aux propagandistes antibritanniques. Le War Office réfute également les accusations de destruction de maisons d'Arabes innocents. De semblables destructions ont eu lieu dans les cas suivants: 1. quand les maisons appartiennent à des chefs rebelles connus; 2. quand elles servent à diriger le feu ou la résistance; 3. dans lesquelles des munitions et des équipements furent cachés ou quand elles servent de cantonnement aux rebelles. Le document précise enfin que des punitions collectives sont seulement employées lorsqu'elles constituent la seule méthode permettant de faire comprendre à la majorité pacifique mais terrorisée, qu'il est plus désagréable de céder à l'intimidation que d'aider au maintien de l'ordre. Le War Office conclut en affirmant la nécessité des méthodes employées par les autorités anglaises en Palestine et l'impossibilité pour ceux connaissant les faits véritables d'être victimes de la propagande anti-anglaise.

L'aviation militaire aux Etats-Unis

Washington, 10 janvier. (Havas.) — On apprend de source autorisée que M. Roosevelt proposerait, dans son message sur la défense nationale, de consacrer 360 millions de dollars à la construction de nouveaux avions militaires. Ce crédit porterait à 5600 appareils l'aviation américaine de première ligne. Le président demanderait également 41,261,000 dollars pour des nouvelles bases sous-marines.

Entre Tokio et Moscou

Nouvelles difficultés
 Tokio, 10 janvier. (Domei.) — Le gouvernement soviétique a fait savoir à l'ambassadeur japonais à Moscou que l'adjudication de droit de pêche dans les lots pour lesquels ce droit a expiré devrait être faite aux enchères à partir de février. M. Togo a rendu visite à M. Litvinoff et lui a prié instamment de modifier cette décision. A l'issue de la conversation, qui a duré une demi-heure, M. Togo a été contraint d'avertir M. Litvinoff que le gouvernement soviétique assumerait l'entière responsabilité de la rupture des négociations.

CONFEDERATION

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE DE GENEVE

Les antécédents de l'espionne
 Selon la Tribune de Genève, c'est une carte postale adressée au début de septembre 1935 à la femme Rota qui amena l'arrestation de la danseuse, car c'était à l'époque sa profession.
 La police avait appris que le destinataire de la mystérieuse carte appartenait à un service d'espionnage travaillant pour le compte de l'Italie.
 L'espionne fut écrouée à la prison de St-Antoine.
 Le capitaine Baumgartner, juge d'instruction de la Ire division, instruisit l'affaire et l'officier d'état civil de la ville de Genève, le chauffeur vaudois Bernard-Marie Capri. Elle divorça le 14 juillet 1938 mais Ida Virginia Capri-Rota, née à Brumano, province de Bergame, Italie, restait originaire du Chentit.
 Elle put résider en Suisse malgré son expulsion du territoire suisse et vaquer en toute tranquillité à son « joli métier ».

Grave accident de luge

Un enfant meurt; trois autres sont blessés
 Lundi après midi, vers 17 heures, les quatre fils de M. Frossard, l'attier au Crêt (Hauts-Veveys), lugaient dans un chemin voisin du village, lorsqu'ils furent surpris et renversés par la camionnette de M. F., mécanicien à Prilly. Les enfants, âgés de 7 à 12 ans, furent tous grièvement blessés et transportés à l'Hôpital Monney à Châtel-Saint-Denis, où l'un d'eux n'a pas tardé à succomber.

Mort dans l'exercice de ses fonctions

Le forestier Emilie Grémion, de Pringy (Gruyère) parti lundi en tournée vers le Malson, devait redescendre en ski dans la soirée.
 Ne le voyant pas rentrer, des hommes du village se mirent à sa recherche et le découvrirent mort dans le chalet de Joux-de-Dévant. Il avait probablement succombé à une crise cardiaque. Il laisse neuf enfants.

Radiophonie: Les projets neuchâtois

Neuchâtel, 10 janvier. M. Ferdinand Porchet, chef du Département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et M. Charles Baud, président de la Société romande de radiodiffusion, ont été lundi les hôtes de MM. Antoine Borel, président du gouvernement neuchâtois, et Jean Humbert, chef du Département neuchâtois de l'industrie et du commerce. L'entrevue a eu lieu au château et a eu trait au projet d'installation à Neuchâtel de studios anglais de radiophonie et de cinéma.

Association des Bons-Templiers

Zurich, 10 janvier. (Communiqué.) — Le comité de l'Association suisse des Bons-Templiers, réuni à Zurich, a exprimé son étonnement de voir que les taxes sur les huiles et les graisses ont été à nouveau augmentées alors que l'augmentation de l'impôt sur la bière, prévue dans le programme financier, n'a pas eu lieu.

Le vermouth de la Clique d'Or

La Clique d'Or était réunie dimanche au Café français pour son vermouth annuel traditionnel. M. G. Novazzari, président, ouvrit la séance en souhaitant une cordiale bienvenue aux invités, amis et membres actifs présents. M. le docteur Messerli, membre d'honneur, prit ensuite la parole pour relever la brillante activité de la société pendant l'année écoulée et féliciter les membres du bel effort qu'ils ont fourni.
 Ce fut ensuite au tour de Me Eugène Simon, député, de constater l'excellent travail accompli et de souhaiter à cette jeune société une année encore plus féconde. Aux applaudissements unanimes de toute l'assemblée, Me Eugène Simon fut vivement remercié de ses bonnes paroles et nommé membre d'honneur de la Clique d'Or. Un court exposé de M. Frédy Haldy, directeur, termina cette petite réunion intime.

Météo de Lausanne du 10 janvier

Baromètre	716	714	713
Thermomètre C.	-3.2	0.6	-0.5
Humidité relative	85	79	95
Minim. nocturne	-3.8	Maxim. diurne	2.5
Vent en km. à l'h. E; O; SW; S; E; O.	Dans les 24 h. Pluie 0 mm. Soleil 3 h.		

TEMPS PROBABLE. — Lausanne: Nuaux. Variable. Température en faible hausse. Zurich: Ciel variable. Température plutôt en hausse.

CANTON DE VAUD

Le Conseil d'Etat a élu son président

Mardi matin, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a désigné son président en la personne de M. Ferdinand Porchet. Le vice-président est M. Norbert Bosset, chef du Département de l'intérieur.
 La répartition des départements ne subit aucune modification.
 M. Ferdinand Porchet a été élu membre du gouvernement vaudois le 25 janvier 1920. Il a présidé le Conseil d'Etat en 1924, et en 1931. Il a été son sixième anniversaire le 13 août dernier. Il préside l'Union suisse des paysans » depuis le 5 mars 1937.

La chapelle des Avants

Dimanche a été inaugurée la restauration de la petite chapelle des Avants qui sert de lieu de culte aux quatre congrégations évangéliques nationale, libre, anglaise et allemande, restauration faite grâce au produit de fr. 2000 laissés par une vente. Le chauffage de la chapelle est assuré par des radiateurs électriques placés sous les bancs et sous les fenêtres.
 Au cours du culte interconfessionnel ont pris la parole MM. Bridel, Heywood, Lang, Tschumi, instituteur, au nom du comité de la chapelle. Le culte a été suivi d'un thé.

Les communes vaudoises qui ne prélèvent pas d'impôts

Année après année, le nombre des communes vaudoises qui ne prélèvent pas d'impôts diminue. Et l'on peut prévoir le temps, avec le train dont augmentent les budgets, où un tel privilège ne sera plus qu'un souvenir.
 Pour 1939, huit communes sur 388 que compte notre canton, ne requièrent aucune contribution. Ce sont: Bagnes, Givryns, Jurens, Marches, Molens, Mont-la-Ville, Montricher et Premier; toutes communes étendues au Pied du Jura et possédant de vastes domaines forestiers.

Accident de luge

Gilly, 10 janvier. Un bobleigh descendant du village de Gilly, lundi soir, s'est jeté contre un mur; Paul Gay, 19 ans, a été transporté à l'infirmerie de Rolle avec une jambe cassée; un autre lugeur souffre d'une foulure.

LAUSANNE

Cultes du mercredi soir

Interrompus pendant les fêtes de Noël et de fin d'année, les cultes de St-François reprendront mercredi 11 janvier, à 20 h. 30. Le prédicateur, à propos du prophète Samuel, montrera l'importance de l'intervention de Dieu dès le début d'une vie.

Les obsèques des frères Rutgers

Démouvantes obsèques ont été faites, mardi après-midi, au crématorium de Montoile, aux deux frères Rutgers, victimes d'une avalanche dans le val Ferret, le 3 janvier.
 Le crématoire était fort petit pour contenir les amis, les juges fédéraux, les professeurs de droit, les membres de la section des Diablistes du C. A. S., à laquelle appartenait un des disparus, venus entourer de leur sympathie la famille endeuillée. Les cercueils étaient couverts de fleurs splendides. La cérémonie s'est ouverte par l'Andante du 2e quatuor de Mozart, joué avec ferveur par le « Quatuor de Lausanne ».
 Le culte a été fait par M. Henri Mercier, pasteur de l'Eglise libre de Châteaufort-Oex, un compagnon d'études des disparus, un familier du foyer Rutgers, qui a exprimé à la mère, à la jeune épouse de Gérard Rutgers, au petit Eric, la profonde sympathie de tous. Il a montré de quelle affection, de quelles attentions ces deux garçons entouraient leur mère. Il a apporté les consolations de l'Evangile et prononcé des paroles d'apaisement et d'espoir.
 M. L. Diday, président de la section des Diablistes, a exprimé le deuil des alpinistes lausannois, puis le « Quatuor de Lausanne » a joué le Largo du quatuor l'Aurore de Haydn; M. Messerli a donné la bénédiction et les honneurs ont été rendus dans la grande allée de Montoile.

Les accidents de la circulation

Un cycliste roulant à la rue des Terreaux, mardi à 15 h. 30, a été terrassé par une crise d'épilepsie; il a été relevé avec des contusions à la face et une forte commotion cérébrale.

A 16 h. 40, un camion postal roulant dans la direction de St-François, a atteint une fillette qui traversait la chaussée devant la Banque fédérale. L'enfant a été transportée à la pharmacie Benz où M. le Dr Maier lui a donné les premiers soins. Elle souffre de multiples contusions.

A Bel-Air, mardi après-midi, un garçonnet de 6 ou 7 ans, traversant imprudemment la chaussée, derrière un tramway, a été renversé par une automobile et blessé.

Où en est LA PATINOIRE DE MONTCHOISI ?

On peut se poser cette question, après plus d'un mois d'exploitation de notre patinoire artificielle. On peut se demander si les entrées couvrent les frais généraux, si le public lausannois est satisfait de la glace, des prix, du restaurant, si les clubs de hockey et celui des patineurs ne regrettent pas le temps où ils se livraient à leurs ébats sur l'étang sibérien de Sainte-Catherine ou dans nos stations de montagne les plus éloignées.

C'est pour y répondre que les dirigeants de la patinoire avaient invité lundi soir les journalistes lausannois, dans le clair et sympathique restaurant de Montchoisi, auquel M. Tschopp est en train de faire une réputation qui ne sera point usurpée.
 M. Santachi, directeur de la patinoire, nous renseigne de façon complète sur la marche financière de l'entreprise d'abord: Pour que la saison soit normale, il faudrait que la patinoire encaisse fr. 80,000 de recettes. Or, le chiffre des entrées atteignait dimanche soir fr. 45,000 déjà, alors que l'on n'a pas tout à fait atteint le milieu de la période d'exploitation. La plus forte recette est celle du 27 novembre, avec fr. 2146.10 et la plus faible du 21 novembre, avec fr. 570. La moyenne journalière est de fr. 800. Le nombre des patineurs, abonnés compris, a été jusqu'ici de 62,500.

En revanche, la force motrice a coûté, jusqu'à fin décembre fr. 881. L'éclairage fr. 1729 et l'eau 1718; les salaires du personnel atteignent fr. 5800 par mois. On peut par conséquent prévoir qu'il restera, en fin d'exercice, un bénéfice d'exploitation appréciable.
 M. Santachi parla également des efforts de sa direction pour contenter tout le monde; les patineurs de figures, qui désirent profiter le plus longtemps possible de la surface entière de la piste, ou tout au moins d'une parcelle réservée; les joueurs de hockey, qui entendent s'entraîner presque journellement et, pour cela, besoin d'un bon tiers de la patinoire; les curling-men, moins bruyants, qui présentent « à coups de balais » de justes revendications; et enfin la foule anonyme des patineurs qui n'envisagent pas de compétitions, et ont bien le droit, finalement, de tourner en rond, sans pour cela mettre les pieds sur les plates-bandes des spécialistes. Le directeur ne doit pas avoir la tâche facile! Il est vrai qu'il a par ailleurs de nombreux sujets de satisfaction: c'est de voir que la patinoire de Montchoisi est déjà trop petite, et qu'il faudra songer un jour à l'agrandir. Il se réjouit aussi de l'activité qui ne cesse d'y régner. Les matches de hockey se succèdent, chaque vendredi soir, devant un public qu'on pourra, l'an prochain, loger sous des tribunes couvertes. De nombreux tournois s'annoncent: coupes Schaeffer, coupe du président de l'Association des Intérêts de Lausanne et d'autres encore. Les enfants des écoles viennent deux matins par semaine patiner sous conduite, gratuitement. Les juniors des clubs de hockey s'en donnent à cœur-joie.

M. Ramelet fils, architecte, nous assure ensuite que la Société immobilière de la patinoire va reprendre les travaux interrompus au début de la saison, construire des tribunes et améliorer les abords de l'établissement.
 M. Derron, président du Club des patineurs de Lausanne, se félicite de l'augmentation des membres de sa société, qui passent de 200 en novembre à plus de 300 aujourd'hui.
 M. Winzenried, président du Lausanne Hockey-Club, se déclare satisfait lui aussi. Il se réjouit de la saison, construite de bon quand les joueurs de hockey auront plus de temps et d'espace pour s'entraîner.

On entend encore M. Ch. Simond, président de la Patinoire, M. Le Dr Messerli qui compte une lance en faveur des Jeux olympiques, notre confrère M. Jean Rubattel, défenseur des patineurs de vitesse et M. P. Kourth, avocat des scolaires et des jeunes sportifs ne faisant pas partie — pour des raisons pécuniaires — de clubs de notre ville.

Direction des Postes de Lausanne

Ensuite des mutations qui sont intervenues à la fin de l'année 1938 dans le personnel de la Direction des postes du 11e arrondissement, à Lausanne, les nominations suivantes viennent d'avoir lieu:
 Section du personnel et de l'exploitation dans les offices postaux: M. Isaac Novazzari, chef de service; MM. Roger Péclard et Auguste Derron, chefs de bureau, et M. Samuel Aubert, secrétaire.
 Section du contentieux, du secrétariat et des tarifs: M. Alfred Chesaux, secrétaire.

Après la fermeture du Bar Unic

Nous avons relaté, il y a quelques jours, que le Conseil d'Etat avait ordonné la fermeture du Bar Unic, à la suite de l'attentat commis par un client de cet établissement. Notre intention n'est certes pas de discuter la valeur de cette mesure, que nous avons d'ailleurs approuvée, espérant qu'elle serait susceptible de mettre un frein à l'activité malfaisante de certains de ceux qui fréquentent les quartiers centraux de la ville.
 Toutefois, on nous signale que tout le personnel du bar fermé est maintenant sans gagne-pain. Il s'agit de dix employés ayant des charges de famille, dont deux seulement étaient assurés. Ces citoyens sont, pensons-nous, étrangers aux incidents qui ont motivé la fermeture de l'établissement. Ils en supportent cependant les conséquences pour leur malheur. Il nous paraît dès lors que ce fait mériterait d'être pris en considération si la question de la rouverture du Bar Unic devait se poser.

D'autre part, nous croyons savoir que le sort de ces employés serait actuellement examiné par le département compétent.

Les convois funèbres

A Lausanne:
 M. Jules Foretay-Cavin, 71 ans; rue de la Barre 21; le 11, à 11 h.; de l'hôpital.
 Mme Adèle Jaouad-Schaer, 88 ans; Montmeillan 8; le 11, à 14 heures.
 M. Charles Strohm-Aimstock, employé d'hôtel, 46 ans; rue du Maupas 17; le 12, à 14 heures.

HAUTEUR DE LA NEIGE

(Renseignements fournis par la Maison Schaeffer-Sports, Lausanne.)
 Mardi 10 janvier 1939
 Anzeindaz 100 cm.; Brétaye 100 cm.; Châtel-St-Denis (hauteurs) 70 cm.; Chalet-Gobet 50 cm.; Col de Janin 80 cm.; Châteaufort-Oex, 60 cm.; Diablerets 60 cm.; Les Mosses 80 cm.; Morgins 60 cm.; Orgevaux-Mollard 80-90 cm.; Les Plétiades 80 cm.; Rochers de Naye 100 cm.; Sannenmoos (Hoerberg) 100 cm.; St-Cergue (Givryne) 90 cm.; Zorn de Gourze 30-40 cm.; Villars 50 cm.; Tarmat 50 cm.
 Il y a partout suffisamment de neige. Pluies et champs de ski, neige favorable.

(8) EUROPE I. — Francfort: 6.00 Gym. 6.30 Concert. — Salzbourg: 12.00 Mus. militaire. — Stuttgart: 13.15 Radio-orch. — Francfort: 14.15 Disques. 14.30 Causerie. — Vienne: 16.00 Concert de variétés. — Francfort: 18.10 Causerie. 18.30 Violoncelle et piano. 19.00 Causerie. 19.30 Disques. — Londres: 20.00 Soirée anglaise: concert par une fanfare. Radiomagazine. Orch. symph. de BBC. 23.20 Quintette 24.00 Mus. de danse.

(4) EUROPE II. — Paris: 12.00 Causeries diverses. — Grenoble: 12.40 Concert. 13.30 Chansons. — Paris: 14.05 Piano. Chansons bretonnes. — Bordeaux: 14.35 Concert breton. — Lille: 15.20 Jazz. Fantaisie. — Paris: 16.15 Radio-éducative. 17.00 Emission pour les aveugles. — Nice: 17.25 Concert. 18.05 Critique littéraire. Causeries diverses. 18.35 Musique contemporaine. 19.05 Berceuses. 19.15 Nouvelles Mus. variées. dir. Cantrelle. 20.00 et 20.30 Radijournal. 21.00 Radiozazette. — Lyon: 21.30 La Treizième Enquête de l'Inspecteur Grey. 23.30 Nouvelles.

(5) MONTE-CENERI. — 12.30 Monte-Ceneri. — 19.00 Monte-Ceneri. — Milan: 22.15 Opérette. Nouvelles. 23.15 Mus. de danses.

SOTTENS, JEUDI 12 JANVIER
 12.30 Informations. 12.40 (L) Orch. Guy Harocq. 13.00 Concert en vogue. fox-trots. 13.20 Mus. classique. 17.00 Concert de Lugano. 18.00 (L) Pour madame: Causerie. 18.15 Pour les malades. 18.30 Sonates de Beethoven. 18.50 Choses et gens de la semaine, par Ferdinand Louis Blanc. 19.00 Les sonates pour piano de Beethoven. 19.20 Lettres et arts: Causerie littéraire par Jean Nicollier. 19.40 L'avis du docteur. 19.50 Informations. 20.00 Kalléidoscope radiophonique. 20.30 La Mélodie pastorale de la Gruyère: chœurs populaires et soli par téor. 21.15 Soirée de variétés par Mlle Sigal. jazz et orch. 22.25 Liebeslieder. Brahms. 22.50 Danses hongroises. Brahms.

BEROMUNSTER. — 6.30 Gym 6.50 Disques. 12.00 Radio-orch. 12.40 Suite du concert. 13.20 Chœurs et chants russes. 16.00 Fragments de Lohengrin. 16.30 Pour madame. 17.00 Emission commune. 18.00 Pour la jeunesse. 18.30 Concert par club d'accordéonistes. 19.00 Causerie. 19.30 Nouvelles. Cours d'italien. 20.10 Chants et danses pop. suisses par chœur et solistes. 21.00 Causerie. 21.40 Radio-orch.: mus. symph. **MONTE-CENERI.** — 12.00 Relais de Zurich. 12.40 Relais de Zurich. 17.00 Concert de Berne. 19.00 Nouvelles. Disques. Causerie. Disques. 20.00 C'est facile pour les comédiens. comédie en trois actes. 21.30 Concert Mozart, par le Radio-orch.

TELEDIFFUSION:
 (1) BEROMUNSTER. — 6.30 Beromünster. 7.10 Concert. 8.10 Gym. — 12.00 Beromünster. — Vienne: 14.10 Disques. 15.30 Récit pour les jeunes. — 16.00 Beromünster. — Vienne: 22.95 Jeux. viennoise. 24.00 Concert. — (2) SOTTENS. — Paris: 7.30 Nouvelles. Disques. 8.20 Disques. 9.20 Concert. Disques. — 10.10 Sottens. — Strasbourg: 11.00 Mus. lég. 12.00 Disques. — 12.30 Sottens. — 13.35 Progr. 4. — 17.00 Sottens.

Le problème européen, problème moral

Dans son numéro du 1er janvier, la revue L'Esprit international (librairie Hachette) publie, sous la signature du comte Sforza, une remarquable étude: «Le problème européen est un problème moral».

N'est pas une tragédie de l'Europe actuelle. C'est une tragédie de peuples, mais de dirigeants — sans exclure presque aucun. Le mal commença dans l'immédiat après-guerre: le grand carnage avait frappé à mort intérêts et prestige; la route à parcourir vers une Europe libre et unie était ouverte; mais presque tous les gouvernements continuèrent à diriger avec de vieux cerveaux et de vieilles passions.

L'auteur fournit quelques exemples frappants, tirés de la politique internationale de 1931 à 1938, et poursuit:

Combien d'autres exemples, même très récents, on pourrait donner de la politique vacillante, stérile, sans idées et sans idéaux qui semble régir l'Europe. On aurait parfois envie de croire aux théories gloses des « marxistes » expliquant tout par des intérêts de classe (qui, certes, existent, et puissants et égoïstes) si on n'avait pas sous les yeux les résultats de cabinets labouristes et socialistes qui furent parfois tout aussi hésitants, en Angleterre comme en France.

Non, le mal est plus général: le mal est l'absence d'une foi morale, d'un idéal religieux — comme l'éurent un Mazzini, un Cavour, un Gladstone.

Si demain une grande démocratie voyait jaillir de son sein un homme d'Etat qui, avec la vision prophétique d'un Mazzini et la clairvoyance cristalline d'un Cavour, faisait face aux dangers qui menacent la civilisation chrétienne, on verrait vite dans le monde entier une secousse encore plus profonde que celle que Wilson sut déclencher au cœur de tous les combattants, vers la fin de la guerre mondiale. Mais comment s'étonner que rien de pareil n'arrive lorsqu'on voit certains chefs d'empires mondiaux s'excuser presque d'être à la tête de démocraties libres et offrir, tour à tour, en Chine, en Afrique, en Europe centrale, en Espagne, des présents pour ralentir la marche menaçante d'un voisin qu'on craint pour sa patrie, mais qu'on admire pour des intérêts inavoués (et d'ailleurs mal compris) de caste? Ces chefs d'empires ont encore à la bouche, parfois, les mots de liberté, démocratie, patrie... Si ces idées vivaient aussi dans leurs cœurs, ils sauraient quelle force immense elles représentent encore dans le monde. Au fond des âmes de tous les Européens une tendance existe déjà vers une communauté assez audacieuse pour permettre tous les espoirs, et assez liée aux héritages moraux du passé pour ne pas vouloir éliminer les forces fécondes que seront encore pendant longtemps nos traditions nationales respectives; car ne sera bon Européen — lorsque le jour des Européens viendra — que qui aura su mieux garder dans ses fibres les caractéristiques les plus généreuses d'un bon Italien et d'un bon Français, d'un bon Espagnol et d'un bon Allemand.

A quand ce monde plus harmonieux de demain? Plusieurs d'entre nous ne le verront pas? Peu importe si, au tréfonds de notre conscience — en dépit des trahisons des uns et des violences des autres — nous sommes restés fidèles au plus haut de nos devoirs: transmettre incontinent à nos enfants le flambeau lumineux de nos traditions nationales mises au service d'un idéal encore plus haut de paix et de justice sociales.

Des chefs arabes aux pouvoirs limités

Jérusalem, 10 janvier. (United Press.) — On annonce officiellement que cinq chefs arabes qui sont revenus récemment des Seychelles où ils avaient été déportés, ont reçu l'autorisation de se rendre pour cinq jours en Syrie et au Liban; mais ils doivent se soumettre aux conditions suivantes qui ont été posées par le gouvernement de Syrie et du Liban: 1) ils doivent être en possession des visas nécessaires pour rentrer en Egypte; 2) ils ne pourront s'arrêter qu'aux endroits qui leur seront désignés; 3) ils ne devront s'entretenir avec aucun chef politique, le grand moufti excepté, à qui ils sont autorisés à faire visite; 4) ils doivent s'abstenir à l'égard du public et de la presse de toute déclaration de caractère politique.

De nouvelles précisions sur l'affaire Calvo Sotelo

Un membre de la Guardia de asalto rouge, du nom d'Aniceto Castro, que les troupes du général Franco ont fait prisonnier dans un combat dans la cité universitaire de Madrid, a fait des déclarations au sujet de l'enlèvement et de l'assassinat du chef monarchiste Calvo Sotelo, auxquels il prit part. A cette époque-là, 5 jours avant le début de la guerre civile, Castro faisait partie de la 2e compagnie de gardes d'assaut qui était casernée dans l'édifice de Pontejos, près du ministère de l'Intérieur. Cette compagnie était considérée comme la plus extrémiste et ses officiers se composaient uniquement d'hommes ayant été expulsés de l'armée pour leur conduite.

Il était depuis longtemps question dans cette compagnie d'un complot dirigé contre tous les leaders des partis de droite et les chefs de l'armée. On passa à l'action le 13 juillet 1936. On prendrait pour prétexte l'assassinat du communiste Castillo, chef de gardes d'assaut, qui avait assassiné quelques jours auparavant un jeune phalangiste de 15 ans et l'attentat contre Castillo serait mis sur le compte des éléments de droite. L'expédition, a déclaré Castro, fut organisée par le haut commandement après des téléphones mystérieux avec le ministère de l'Intérieur.

Dans la nuit du 13 juillet, la voiture de police N° 17, dans laquelle étaient montés un capitaine de la garde civile nommé Condé, qui remplissait les fonctions d'instructeur des milices communistes et 3 autres gardes d'assaut parmi lesquels un certain José del Rey et le prisonnier Castro, s'arrêta devant la maison du député Calvo Sotelo. Ce dernier, rassuré par la présence de gardes et d'un officier de l'armée, n'hésita pas à monter dans la voiture. L'un des « pistoleros », qui était connu pour être un garde du corps d'Indalecio Prieto, prit place à côté de lui. Lorsque l'auto arriva dans la rue Ayala, un coup de feu retentit et Calvo Sotelo s'affaissa, mort. La voiture de police se dirigea alors vers le cimetière de Ventas, à l'entrée duquel elle déposa le cadavre de Sotelo.

Sur le chemin du retour, le policier qui conduisait demanda s'ils ne seraient pas dénoncés et trahis. L'officier lui répondit: « Si quelqu'un veut nous dénoncer, c'est qu'il désire se suicider. » Arrivés à la caserne, les membres de l'expédition furent reçus par le commandant Burillo, qui embrassa l'assassin de Sotelo et dit: « Ne vous inquiétez pas, il ne peut rien vous arriver. Ce qui s'est passé a été ordonné par le Directeur général de la Sûreté, qui en a lui-même reçu l'ordre du ministre de l'Intérieur. Le gouvernement le sait, ainsi que vos chefs. Ce sont eux qui en prennent l'entière responsabilité. »

Le garde del Rey est aujourd'hui lieutenant-colonel des milices à Barcelone et le commandant Burillo fut, jusqu'il y a peu de temps, chef de la police de cette ville. Celui qui était alors directeur général de la Sûreté est aujourd'hui consul à l'étranger, pendant que le ministre de l'Intérieur de cette époque, Casares Quiroga, vit à Paris, à titre d'agent pour l'achat de charbon à destination de l'Espagne rouge.

Le Théâtre à Paris

Sur les Marchés du Palais Trois actes de Jean Sarment

Voici une belle pièce, cruelle et profonde. Jean Sarment est en pleine possession de son art et a été rarement aussi bien inspiré que dans cette histoire d'amour.

Sur les marches du palais, Sur les marches du palais, Y'a une tant belle fille, lola! Y'a une tant belle fille...

dit une vieille chanson populaire. Ce palais, c'est l'amour. On n'y peut entrer qu'à deux. C'est un palais sombre et triste, mais si beau, et l'on ne sait l'apprécier qu'une fois qu'on en est sorti, et l'on ne pourra plus jamais y entrer, condamné que l'on est à rester dehors sur les marches.

Après six ans d'un mariage d'amour, François et Isabelle se séparent, car celle-ci ne peut accepter les complaisances passagères de son mari pour d'autres femmes. Du reste, Philippe qui aimait Isabelle depuis toujours, attend avec ferveur le moment où elle sera libre. François s'en ira et Philippe restera.

Mais François a tant aimé Isabelle qu'il lui a fait oublier toute sa jeunesse, tout son passé qui ne fut pas du tout irrécusable, tant s'en faut. Philippe est jaloux de celui-ci, soupçonne des secrets qu'il finira par arracher à la jeune femme; il s'en fait souffrir avec une délectation morbide. Un sentiment plein de rancœur, de rancune, le pousse à avilir Isabelle et s'avilir en même temps. Ils détreussent leur amour et finiront par n'avoir en eux que honte et mépris. Au moment où ils vont se quitter, François réapparaît, déchu, ayant

Le duc de Reichstadt et Marie-Louise

Revue des revues

M. Jean Hanoteau et le baron de Bourgoing publient dans la Revue des Deux Mondes des lettres du duc de Reichstadt à sa mère, l'impératrice Marie-Louise. Ces lettres, les unes inédites, proviennent des archives de la famille Sanvitale; d'autres furent publiées dans une revue italienne, mais ne furent jamais traduites en français. Il y a là les deux drames dont depuis cent ans les historiens ont cherché à éclaircir l'énigme. Quels souvenirs le duc de Reichstadt gardait-il de son père, l'empereur Napoléon, et dans quelle mesure fut-il fidèle à ses engagements et à sa gloire? Quels furent ses sentiments à l'égard de sa mère coupable?

Les collaborateurs de la Revue des Deux Mondes expliquent que si Marie-Louise s'occupa activement des intérêts matériels de son fils, que si elle suivit de près les efforts du comte de Dietrichstein, le gouverneur chargé de son éducation, à côté de ces préoccupations d'ordre pécuniaire et pédagogique, elle laissa l'enfant dans l'abandon. La politique avait relégué la mère à Parme et enchaîné l'enfant à Vienne, mais rien n'aurait sans doute empêché Marie-Louise, si elle l'avait voulu, de multiplier les réunions avec son enfant. Or, en seize ans, depuis leur première séparation en 1816 jusqu'à la mort du duc de Reichstadt, Marie-Louise ne fit que sept séjours en Autriche, sans compter celui au cours duquel son fils expira sous ses yeux. Elle lui fit l'aumône de quelques semaines tous les deux ou trois ans. Quels furent les réflexes du fils de Napoléon en présence de cette situation? « Il était né avec des penchants affectueux, un besoin de caresses que sa seconde enfance, exclusivement entourée d'hommes, parmi lesquels nulle robe ne mettait une note maternelle, ne put faire disparaître. Son seul, son unique, son ami, Antoine de Prokesch-Osten, faisant allusion aux rapports du duc avec sa mère, a écrit: « Ne pouvoir l'aimer comme » son père fut peut-être le plus grand mal » de sa vie. » Cette constatation ne s'applique sans doute pas seulement à la grande crise qui suivit la révélation de la trahison.

Quand mourut le général Neipperg, il fallut bien faire connaître la situation au duc de Reichstadt, qui ignorait tout du scandale de la cour de Parme, car les intérêts des deux enfants, Albertine et Guillaume, issus de l'union clandestine de Marie-Louise et de Neipperg exigeaient que le mariage fût rendu public. Ce fut l'empereur François Ier qui se chargea, en mars 1829, d'éclairer son petit-fils. Cette révéla-

tion plongea le duc de Reichstadt dans une profonde douleur, mais ne lui fit pas oublier ce qu'il devait à sa mère. Marie-Louise ne fut pas tranquillisée par ce que le comte de Dietrichstein lui écrivit au sujet des impressions de son fils. « Je suis contenté, écrivait-elle, que l'empereur ait parlé à mon fils, mais, croyez-en ma vieille expérience, je suis sûre que la sensation que vous me donnez, j'ai eu maintes conversations avec lui qui m'ont prouvé qu'il ne concevrait pas et ne pardonnerait jamais comment on a pu oublier son père et ce qu'il le regarde. »

Mais ni le fait du remariage de sa mère, ni même l'existence des deux enfants nés de son union avec Neipperg n'étaient ce qu'il importait le plus de savoir. Quels étaient les âges de ces deux enfants? Selon la réponse à cette question on devait se trouver en présence d'une seconde alliance valable devant Dieu et devant les hommes ou en face d'une trahison remontant à l'époque où Napoléon, le père glorieux, admiré et vénéré, souffrait encore dans sa prison d'Ier delà des mers. L'empereur François Ier s'était bien gardé d'éclaircir ce point douloureux dans ses entretiens avec son petit-fils. « Il ne m'a posé aucune question au sujet des enfants, disait-il à sa fille; s'il le fait, je lui parlerai encore d'eux sans faire mention de leur âge. Malheureusement ce détail ne lui restera pas longtemps caché, et là tu cours naturellement le danger que ses sentiments les plus sacrés pour toi n'y gagnent rien. » Le problème obsédait l'esprit toujours anxieux du duc de Reichstadt. Il s'efforçait de se renseigner par des interrogations droites et captieuses, et la vérité brutale lui fut révélée par les fils du premier lit de Neipperg. En ce qui concerne l'impression produite, il y a le témoignage de Prokesch. Le duc de Reichstadt, parlant de sa mère à son ami, dit: « Ah! elle est bonne, mais faible. » Et à ce confident de toutes ses pensées il osa poser cette question: « N'est-ce pas, vous ne l'estimez point? » Prokesch se contenta de répondre: « Elle était ce qu'elle pouvait être. Elle n'était pas l'épouse qu'il méritait, mais c'est elle qu'il a choisie, et elle est votre mère. »

Marie-Louise connut l'expiation. Après la mort du duc de Reichstadt, elle confia un jour à Dietrichstein: « J'ai enfin passé en revue et brûlé tous les manuscrits de mon fils, vous réservant tout ce que l'on pouvait laisser subsister. Hélas! mon cher comte, j'aurais mieux aimé ne pas les avoir vus, car j'y ai appris des choses que j'aurais volontiers ignorées... Cela a été un ouvrage douloureux et pénible pour moi... »



L'OFFENSIVE DE CATALOGNE Suivant les colonnes nationalistes des femmes regagnent leur pays dès que celui-ci est occupé.

glissé à l'ivrognerie. Isabelle qui voudrait le sauver en souvenir d'autrefois, apprend qu'il n'avait jamais ignoré le passé de sa femme et que son plus grand mérite avait été de lui faire oublier. Mais ils sont sortis du palais merveilleux de l'amour dort rien ne pourra plus rouvrir les portes et François dégoûté de lui-même se tue.

Cette œuvre forte est jouée superbement par l'auteur. Jean Sarment, dans le rôle de François douloureux et pathétique. Marguerite Valmond a su exprimer toutes les nuances des états d'âme d'Isabelle, André Lugnet a été un Philippe autoritaire et tourmenté. François Engel, dans une jeune femme charmante et curieuse, ont été les interprètes de grande classe de Sur les Marchés du Palais.

René Adler.

Nous rappelons que la Gazette ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés à l'étude et ne les retourne que sur demande expresse formulée lors de l'envoi et accompagnée d'un timbre-poste.

Une création à Zurich

Notre distingué collaborateur, M. Charly Clerc, professeur de littérature française à l'Ecole polytechnique de Zurich, va faire jouer, vendredi prochain, à la soirée théâtrale annuelle des étudiants romands de Zurich, une pièce nouvelle, inédite, en 3 actes, intitulée: Le meilleur ami du défunt.

Détail intéressant, dit une correspondance de Neuchâtel au Journal du Jura, la pièce a été écrite, si nous ne faisons erreur, pour l'une de nos plus charmantes jeunes artistes, Mlle Yvette Perrin, de Neuchâtel, fille du président de la ville de Neuchâtel, qui poursuit actuellement à Paris des études de diction et de théâtre. Mlle Perrin, dans la pièce de Charly Clerc, représente une jeune journaliste, Gisèle Vermaud, un peu crétine, qui se fait délicieusement mystifier à l'occasion d'un article nécrologique, par deux bons amis du défunt, ou plutôt du pseudo-défunt. Car Boisgraud n'est pas mort et, lisant l'article dithyrambe de la délicieuse Gisèle, il se découvre un tas de qualités et de talents qu'il ne se soupçonnait pas. La suite est aisée à deviner et la verve de Charly Clerc a pu s'y donner à cœur joie.

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE XXV

La personnalité de Mynheer van Dyne Le matin même où Cray avait rencontré Carnahan à Sandabar, la goélette « Caraman », partie de Bencoleen à destination du lagon de Malli dans le bas archipel polynésien, franchissait le détroit de Torres avec le cap York en vue à tribord.

Il semblait difficile d'établir un lien quelconque entre le sort du « Caraman » ou de son équipage et celui des deux hommes en conversation sur la plage de Sandabar; le « Caraman » se trouvant à quelque deux milliers de milles de distance et en route vers les solitudes lointaines du Pacifique Oriental, tandis que les occupants de l'« Itang » allaient partir pour la mer de Soulog.

Mais la mer brouille étrangement les cartes quand c'est le temps qui les distribue et le « Caraman », goélette à hunier de deux cents tonnes, empestant le vieux coprah et en route pour prendre un chargement de nacre au lagon de Malli, rencontra un calme plat qui régnait du Nouveau-Queensland et du détroit de Torres à Malaita. Il y avait à bord quatre passagers tous Hollandais et pêcheurs de perles. Van Dyne était leur chef, un gros hom-

Les Jeux olympiques à Lausanne ?

C'est une affaire qui ne date pas d'aujourd'hui. Avant la guerre déjà, il était question de faire de Lausanne une « ville olympique ». La raison? c'est que, dès 1908, notre cité, grâce au regretté baron Pierre de Coubertin, avait été l'un des principaux centres du mouvement olympique moderne. Depuis, le Sport a conquis le Monde. En 1920, ce fut Anvers, ville de 300,000 habitants, qui organisa les Jeux olympiques. A partir de 1924 commença l'ère des capitales: Paris, Amsterdam, Los Angeles, capitale du cinéma, Berlin... La prochaine fois ce sera Helsinki.

Lausanne, cependant, n'a jamais abandonné son idée. Quand on dit Lausanne, on entend les autorités exécutives de la ville. Car l'homme de la rue n'a peut-être pas d'opinion sur ce sujet; et s'il en a une, on ne lui demande pas de l'exprimer, de même qu'il n'en fait part à personne. En 1919, en 1925, et finalement en 1934, trois des syndics qui se succèdent à l'hôtel de ville posèrent officiellement la candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux olympiques. Le troisième, qui voyait plus grand que ses prédécesseurs, ajouta que nous serions prêts, en 1944, à célébrer comme il le fallait ces grandes fêtes de la jeunesse, qui coïncideraient avec le cinquantième anniversaire de la fondation du Comité international olympique.

Notre magistrat ne voyait pas grand seulement, mais loin surtout; si loin qu'il est oublié depuis deux ans; et que ce sera dans cinq autres années seulement que son initiative sera peut-être réalisée.

Vous avez bien vu: la candidature de Lausanne est officiellement posée. Il suffirait donc que le Comité international olympique, d'un geste généreux, exaucât la prière de notre municipalité pour que, d'un seul coup, nous devenions le centre du monde.

Organiser les Jeux olympiques, c'est bien dit. Mais autre chose est de se mettre à l'ouvrage. C'est une entreprise qui peut tourner bien, si les dépenses sont raisonnables, si le beau temps est de la partie, si le public vient nombreux applaudir aux exploits des athlètes. Cela peut être aussi une aventure périlleuse s'il faut construire de nouveaux stades, un village olympique, une piscine, un stand, un amphithéâtre, des voies de communication... et tout et tout.

Le contribuable lausannois, qui a dit clairement le mois dernier ce qu'il pensait de nouveaux impôts, se méfie de la « grosse affaire » qu'on lui propose; il craint qu'à l'impôt de crise, à celui du centime du travail, et à tous les autres, s'ajoute un jour l'impôt olympique, dans l'hypothèse où les Jeux de 1944 se dérouleraient dans nos murs. Et l'opinion du contribuable — une fois n'est pas coutume — prime celle de tous les comités et les magistrats réunis.

On regrette d'avoir à présenter ici les Jeux de 1944 d'abord sous l'aspect d'une question de gros sous. Hélas! C'est bien ce qui compte le plus dans la préparation de cette fête.

Ce que la ville demandait d'organiser en 1908, puis encore au lendemain de la guerre, c'était un championnat mondial de sports athlétiques, et strictement amateur. Mais depuis, nous l'avons dit, on a passé par l'ère des capitales. Chacune d'elles a voulu faire mieux que la précédente: l'une a imaginé le village olympique, une autre un stade colossal aux cent-vingt mille places. Il a fallu aménager des terrains de polo, des bassins pour les régates, des aérodromes pour les concours de vol à voile. Il faudra peut-être un jour construire des montagnes en carton-pâte pour des championnats d'alpinisme! Aux Jeux de Berlin, en 1936, on avait l'impression que le sport n'était souvent plus qu'un prétexte. Ce qu'il fallait, c'était montrer la force d'une race, l'organisation d'une nation militarisée, la technique de ses maîtres, ordonnateurs hors-pair de la plus grandiose des manifestations que l'on puisse imaginer.

Lausanne, qui dispose de moyens sensiblement les mêmes qu'il y a vingt ans, reste aujourd'hui candidat à l'organisation d'une chose qui s'est profondément modifiée. On peut se demander si l'offre est encore valable.

Précisément, les partisans des Jeux olympiques à Lausanne ont tenu à fixer les limites de leurs engagements. M. le docteur Messerli, qui fut l'âme du mouvement olympique en Suisse,

nous a fait tenir dernièrement un rapport qui indique les possibilités de notre ville.

Le docteur Messerli propose une réforme des Jeux. Une réforme et une simplification. Le programme serait intégralement maintenu, mais certaines manifestations extra-sportives seraient réduites ou supprimées. « Le programme, dit-il, serait à la fois des plus dignes et grandioses, quoique simple. »

Les économies les plus substantielles seraient réalisées sur les constructions. Il suffirait de bâtir un stade de 50 à 60,000 places, et le tour serait joué. La piscine, nous l'avons: c'est celle de Montchoisi. Le vélodrome serait celui de la Pontaise, déclassé. La grande halle du Comptoir suisse servirait aux concours de boxe, de lutte et d'escrime, et les terrains de sports existant seraient utilisés pour l'entraînement ou pour des manifestations secondaires: handball, basketball, hockey. Enfin, les cavaliers occuperaient les Plaines du Loup. De village olympique, point. Les quelque 3000 concurrents des Jeux seraient logés dans nos hôtels, nos pensionnats, nos instituts, qui disposent de nombreux lits pendant la période des vacances; il y en aurait à Vevey, à Montreux, à Morges, à Yverdon peut-être. Et toujours, ils auraient pour terrains d'entraînement ceux des sociétés locales. Les visiteurs, eux, trouveraient aisément des logements dans les centaines d'hôtels qui entourent le bassin du Léman.

Ce plan, jusqu'ici, semble raisonnable. En 1936, le stade olympique de Berlin se trouvait à 18 km. de la capitale. On y parvenait après un voyage de 40 minutes en autobus. Les visiteurs des Jeux de Lausanne pourraient fort bien venir de Genève, de Caux, de Neuchâtel même, s'il le fallait.

Mais voici le point délicat: Les dépenses totales seraient de deux millions trois cents mille francs, dont un million pour la construction du stade olympique. Les recettes atteindraient près de deux millions neuf cents mille francs. A ce bénéfice de fr. 600,000 viendrait s'ajouter: le droit des places, perçu par la ville, fr. 250,000; les recettes de tous les hôteliers, restaurateurs, entrepreneurs de transports et autres commerçants de la région, qui se traduiraient finalement par d'intéressantes plus-values fiscales; enfin les travaux nécessités par l'aménagement et la création des terrains seraient, pour la ville et pour l'Etat, une économie certaine sur leur budget de chômage. Tout cela est fort bien, mais...

Mais le plan du docteur Messerli prévoit, pendant seize jours, 30,000 entrées journalières dans les différents stades, à cinq francs. 30,000 entrées x 16 jours x 5 francs = fr. 2,400,000.

Les uns, se basant sur les recettes de Berlin, d'Amsterdam et de Paris, trouveront cette évaluation modeste. D'autres diront que si Paris et Berlin ont chacun cinq millions d'habitants, qui formeront une bonne partie des spectateurs des Jeux passés, Lausanne n'en a pas cent mille.

C'est pour le moins une inconnue redoutable que l'évaluation de la principale source de recettes des Jeux olympiques, qui peut varier entre 0 et 4 ou 5 millions, et qui dépend à la fois de la météorologie, de la facilité avec laquelle les spectateurs de certaines nations viendraient dépenser leur argent chez nous avec l'autorisation de leur service de contrôle des devises, de la situation économique du monde en 1944, et en fin de compte de la permission de M. Hitler! Car on ne peut se faire d'illusion sur ce point. Si le Führer décidait de faire échouer les Jeux, il trouverait le moyen de faire au moment propice beaucoup de bruit quelque part en Europe; alors, les paisibles touristes regagneraient vivement leurs caves et leurs casernes, sans plus se soucier d'un séjour sur les bords aimables du Léman.

Organisera-t-on un jour les Jeux olympiques à Lausanne? Nous avons dit qu'il s'agissait d'une histoire déjà vieille. Ce n'est donc pas demain qu'une décision sera prise. Le contribuable ne veut pas risquer de faire les frais d'une fête dont il ne retirerait aucun bénéfice. Le plan financier repose sur trop d'hypothèses pour que l'on puisse dire avec quelque certitude que l'affaire serait rentable. Et puis, la simplification des Jeux que l'on annonce, sur quoi porterait-elle? Sur les réceptions, les banquets? Nous pensons que c'est insuffisant. C'est le programme qui doit être réduit, le nombre des participants, et celui des sports. Nous en reparlerons prochainement.

Par ce temps nuageux, la côte de la Nouvelle-Guinée apparaissait loin à bâbord et au bruit des pompes se mêlaient les cris des grands goélands qui se laissaient porter par le vent vers la terre, venaient tourner autour du « Caraman » et reprenaient la direction du rivage comme pour y porter la nouvelle.

Des os à ramasser, si le mauvais temps persiste! Ciel! C'était une côte à scruter avec les jumelles: toute en roches de fer avec des arbres échevelés; des récifs lançant des jets d'écumes comme des baleines; des montagnes mélancoliques sous la ruée grise des nuages! — L'endroit grouille de sautes sauvages, disait Stonnor, le patron du « Caraman » en s'arrêtant à côté de Van Dyne. On dit qu'ils ont abandonné la chasse aux têtes, mais c'est de la blague!

(A suivre.)

Feuilleton de la « Gazette de Lausanne » N° 27. — Mercredi 11 janvier 1939

H. DE VERE STACPOOLE

La Conque de Nacre

(The Chank shell)

TEXTE FRANÇAIS DE LOUIS POSTIF

Chose plus étrange encore, cet avertissement s'accompagnait d'un avertissement: une voix du monde subconscient lui murmurait que cette tendresse était celle d'une créature presque sauvage, pour qui l'affection filiale n'existait plus.

Debout, il l'observait. Elle leva les yeux vers lui et allait prendre la parole quand un cri de Pirol, qui venait de remonter sur le pont, lui fit tourner la tête.

Pirol indiquait, par delà les récifs, un point où la voile d'une embarcation se profilait nettement sur l'azur brumeux.

Cray se retourna, s'abrita les yeux et regarda.

Il descendit chercher les jumelles et grimpa dans les barres. C'était évidemment le canot d'un navire, et la voile de fortune, gonflée

par une faible brise, l'amenaient directement vers la passe principale du récif. Il contenait trois ou quatre personnes... non, trois seulement... maintenant on distinguait très bien deux formes à l'arrière et une troisième à l'avant, dont la tête dépassait juste le plat-bord.

Qui étaient ces gens? D'où venaient-ils? Quel motif les amenait? L'apparition d'un prahou se comprenait encore: celle d'un canot de navire était bien la dernière chose à laquelle on pût s'attendre, et la moins désirable.

C'étaient des témoins! Jusqu'ici l'expédition se poursuivait dans le secret de la mer, sans autre rencontre que celle des oiseaux. L'enlèvement du trésor, le meurtre de Carnahan s'étaient déroulés sous l'œil de Dieu. Rien ne subsistait du navire incendié, sauf quelques poutres calcinées sous l'eau noire de la caverne. Il ne leur restait qu'à lever l'ancre et mettre à la voile... et maintenant!

La main du destin apparaissait, pour tout briser sans doute. Quelques heures plus tard ce canot ne les eût pas trouvés là: l'« Itang » se serait évanoui dans la brume marine: seuls les goélands auraient accueilli les intrus dans le lagon désert et l'île désolée.

« La fatalité s'affirmait. Cray ne pouvait se défendre de se rappeler les dernières paroles de Pirol au sujet de la

déveine suspendue sur l'île et poursuivant quiconque y mettait les pieds.

Le canot avançait toujours, se berçant aux faibles ondulations de la mer. Sa méchante petite voile pendait flasque par instants, mais toujours un souffle de vent venait la regonfler.

Maintenant, il s'engageait dans la passe du récif, et Cray voyait parfaitement les occupants. Deux se trouvaient à l'arrière, l'un blotti sur lui-même et le dos arqué, l'autre tenant le gouvernail; le troisième, à la proue, était évidemment assis sur la planche du fond, les bras ballants par-dessus le plat-bord que dépassaient sa tête et ses épaules.

Etrange équipage, dont aucun membre ne criait ni ne levait la main pour indiquer qu'ils avaient aperçu l'« Itang ». Etranges figures aussi.

Cray avec ses jumelles voyait maintenant de près deux de ces figures.

C'étaient moins des visages humains que des faces de momies entrevues dans un cauchemar.

Il repoussa les jumelles sur son dos et descendit vivement. Maya se tenait au bordage de bâbord, les regards fixés sur le canot approchant, et Pirol regardait à l'avant en s'abritant les yeux de la main. Carnahan, le trésor, l'amour, la vie même, tout cela était oublié des spectateurs plantés là comme frappés de mutisme.

Unique vente aux enchères en faillite
du garage à bateaux à la Thielle, à Bienne, le 16 janvier, à 16 h., Café de la Tour, Bienne. Le garage à bateaux contient 17 boxes, dépôt d'hiver, 2 ateliers avec installation de machine, petit logement et port. Estimation cadastrale, fr. 58.400.— Rapport d'intérêt fr. 4 à 5000.— annuellement. Existence pour menuisier et constructeur de bateaux.— Renseignements par l'Office des faillites, Bienne.—1U

J.-P. CHAPALLAZ
Médecin - Dentiste
ancien assistant du Dr Baridon, American-dentist à Vevey
A OUVERT SON CABINET
PLACE DE LA RIPONNE 1
Reçoit tous les jours, ainsi que le mardi et le vendredi soir, de 20 à 22 heures.
Téléphone 817 21

RÉPARTISSEZ VOS PLACEMENTS
et achetez sans frais chez votre banquier des unités du
FOREIGN GOVERNMENT BOND TRUST
Rendement moyen des huit derniers semestres
6 %
net d'impôt sur les coupons
Prix actuel : fr. 14.— environ par unité
Demandez la brochure explicative aux agents généraux pour la Suisse :
BANQUE GALLAND & Cie
3, place Saint-François LAUSANNE

Participation intéressante
est offerte à personne sérieuse, de confiance, par entreprise suisse d'exploitation d'automates. Apport exigé : fr. 5000.— entièrement garantis. Discretion assurée.— Ecrire sous chiffre P 987, à Publicitas, Berne.
POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES
Pl. Palud, 7 Tél. 29.201
Reszenmüller - Ganten - Chevaliers

BANQUE VAUDOISE
ESTABLISSEMENT OFFICIEL
SOUS LA SURVEILLANCE DE L'ETAT
GARDE DE COLIS
et objets de valeur
Location de cases de coffres-forts
au tarif le plus modique
GESTION DE FORTUNES
Paiement de tous coupons
Chèques de voyages
de l'Union des Banques Cantoniales Suisses
payables sans frais chez les 300 sièges et succursales des Banques cantonales et dans plus de 1.800 hôtels suisses.
LAUSANNE

Pour vous rendre en Orient, voyagez par
SIMPLON-ORIENT-EXPRESS
TAURUS-EXPRESS
RAPIDITÉ SÉCURITÉ CONFORT

IMPRIMERIE CENTRALE
LAUSANNE
Rue de Genève, 7
Téléphone 25.904

L'Entr'aide
aux chômeurs non-manuels;
Téléphone 353 98
Compte de chèques N° 5238
cherché occupation pour : employés de bureau, ingénieurs, dessinateurs-architectes.
cherché leçons pour : professeurs de musique, violon, piano, professeurs de mathématiques, sciences. Leçons de peinture. Leçons de langues. Traductions.

Viande de veau 1re qualité
Noix et longe sans os, le kg. fr. 2.80; Capi et rognons, le kg. 2.20; Roulé sans os, le kg. 2.40; Côtelettes, le kg. 1.80; Saucisson pur porc, le kg. 3.50; Saucisse foie et choux, le kg. 1.60; Têtes de veau blanches entières, le kg. 1.—; Langues et cervelles, la pièce 1.—; Foie et ris, le kg. 3.70. Franco de port à partir de 5 kg.— Boucharde Denis Bircher, Le Chalet (Valais), tél. n° 16.

Dr. de Trey
Gynécologue
ABSENT
jusqu'au 16 janvier

Appartements de luxe
8 chambres de maîtres, 2 ch. de personnel, 4 salles de bain, centre ville, tout dernier confort, à louer par tout de suite ou date à convenir. S'adresser à
GALLAND & Cie
3, place St-François, Lausanne.

St-Moritz
on prendrait en pension pour la saison, couple ou une personne dans villa luxueuse près Ski. Ecrire sous chiffre U 5100 Z, à Publicitas, Zurich.

A VENDRE
VILLA : LAUSANNE
plateau Béthusy, vue impren. sur lac et Alpes. Surf. jardin : 1540 m²; 2 garages; 12 pièces, confort. Pas droits mutation. Phot. à disposition. Ecrire sous chiffre V 25108 L, à Publicitas, Lausanne.

Orfèvrerie ancienne
Ecrire offres av. description précises sous chiffre V 25098 L, à Publicitas, Lausanne.
Pensez aux olseaux

DEMANDES D'EMPLOI
NURSE DIPLOMÉE
cherche place auprès d'un enfant en Suisse ou étranger.— Ecrire sous chiffre J 2257, à Publicitas, Lausanne.
JEUNE HOMME, terminant son apprentissage de confiseur à Montreux, cherche, pour parfaire ses connaissances, bonne place d'APPRENTI GUISINIER pour le 1.VII.41.— Case postale 158, Saint-Gall 4.
Jeune fille, 20 ans, étrangère, parlant assez bien français, cherche place comme
demipensionnaire
dans bonne famille avec enfants. Payerait fr. 50.— par mois.— Ecrire sous chiffre R 2281 L, à Publicitas, Lausanne.

OFFRES DE PLACES
Société Bedaux demande des
ingénieurs
très bonne pratique industrielle, connaissant bien la main-d'œuvre en général. Connaissance parfaite du français et de l'allemand. Limite d'âge : 22 à 32 ans.— Inutile d'écrire si ces conditions ne sont pas remplies.— Offres à : S. A. Bedaux, Polikampstrasse 2, Zurich.

BANQUE
Banque de la place engagerait employé 25-30 ans, parfaitement au courant des services bourse et coupons.— Ecrire offres avec références sous chiffre Z 25109 L, à Publicitas, Lausanne.

Place offerte par institution de jeunes filles à
Directrice
pédagogique très expérimentée, capable, pleine d'initiative, possédant si possible brevet secondaire du canton. Age 30-40.— Envoyer copies de cert., photo, cur. vita (qui seront rendus) et offres sous chiffre K 20069 L, à Publicitas, Lausanne.

Hôteliers
abonnez-vous à la "Gazette de Lausanne"

Soleil - Neige - Sports
pour les plus hautes exigences

ADELBODEN

1400-2000 m. d'alt.
Grande animation
Saison jusqu'en avril

Profession et confession
Ce sujet fort intéressant, sur lequel on ne possédait jusqu'ici aucune donnée précise, a fait l'objet d'une étude de M. C. Bruschiweiler, directeur du Bureau fédéral de statistique. Signalons tout d'abord la relation entre les professions indépendantes ou dépendantes et les différents groupes de confessions. La répartition des catholiques et des protestants est sensiblement la même dans le groupe des professions indépendantes. En revanche, les protestants exerçant une profession dépendante figurent principalement dans la catégorie des employés et fonctionnaires, alors que les catholiques du même groupe se composent surtout d'ouvriers industriels ou agricoles.
La répartition économique de notre pays et notamment la concentration régionale de nos industries jouent un rôle important dans le classement des employés et ouvriers par profession. C'est pourquoi les catholiques, formant la population de certains cantons campagnards, sont en majeure partie occupés dans l'agriculture. Le second groupe professionnel des catholiques est l'industrie du bâtiment, ce qui dépend fortement de la structure économique du Tessin. Les protestants, en revanche, sont en majorité dans les professions en rapport avec l'industrie métallurgique, horlogère et des machines établie principalement dans les régions protestantes du pays. Dans les professions libres et dans le commerce, les protestants sont également plus fortement représentés que les catholiques. Il en est de même pour les ingénieurs, les architectes, les techniciens, les rédacteurs, les journalistes, les avocats,

les médecins, les professeurs d'université. Les catholiques sont en majorité dans une seule profession libre, l'ecclésiastique; de tous les ecclésiastiques fonctionnant en Suisse, 35% sont de religion protestante et 64% de religion catholique.
Les Juifs
La «question juive» soulevée dans maints pays européens a engagé le directeur du Bureau fédéral de statistique à étudier également ce problème du point de vue suisse. Selon le recensement fédéral de 1930 — les chiffres ont dès lors quelque peu changé — la population juive de la Suisse était de 17,973 âmes contre 20,979 en 1920. Par rapport à l'ensemble de la population suisse, la proportion est ainsi de 4.0/100 environ. La statistique ne tient compte, il est vrai, que des Juifs de confession, la Suisse ne sachant que faire d'une statistique des «races». M. Bruschiweiler relève avec raison que lors du recensement, de nombreux Juifs se sont inscrits comme étant sans religion ou d'une autre religion, ce qui ne facilite certes pas l'enquête sur le problème des Juifs en Suisse. On doit admettre, écrit l'auteur de la brochure, que chaque quatrième Juif ne s'est pas fait connaître comme tel. La Suisse compterait ainsi 24,000 Juifs environ, y compris les femmes et les enfants.
D'après la statistique établie par M. Bruschiweiler, 8900 Juifs et 2800 Juives exerceraient une profession en Suisse. La plupart sont classés dans les groupes : commerce, banque, assurances, administration. Le nombre des fonctionnaires juifs est minime : 80 au plus, y compris les fonctionnaires des offices internationaux. Les Juifs exerçant une profession indépendante se sont spécialisés dans deux

groupes notamment : les grands magasins et le commerce de l'habillement et des produits textiles. Dans les professions libres, on compte 5% de Juifs parmi les journalistes; 1,7% parmi les rédacteurs, 4% parmi les médecins et les avocats, 3% parmi les professeurs d'université. La statistique démontre ainsi que le problème juif n'est pas une question de chiffres, mais que la tendance des Juifs à accaparer un certain nombre de professions est regrettable du point de vue de nos intérêts nationaux.
Nouvelles industries
Une fabrique suisse allemande de vêtements de travail désirant s'installer dans le canton de Vaud, la Chambre vaudoise de commerce a été priée de désigner les localités où cette fabrique aurait pu trouver les locaux et la main-d'œuvre nécessaire. La Chambre de commerce a fait cette désignation sur la base d'une enquête qu'elle avait effectuée pour une fabrique de mécanique qui, elle aussi, songeait à son transfert dans le canton de Vaud.
Ces projets d'établissement, réjouissants en principe, ne sont pas allés à réaliser. L'entreprise de mécanique est restée là où elle était, les autorités de son canton lui ayant finalement accordé des avantages plus grands que ceux offerts par les communes vaudoises consultées. La fabrique de vêtements a renoncé également à se déplacer.
La Chambre de commerce estime que pour être économiquement intéressantes, les nouvelles industries ne doivent pas provoquer un excès de production de certains articles ni amener d'ailleurs des ouvriers spécialisés au lieu d'occuper les chômeurs de la région.

ETAT CIVIL DE LAUSANNE
NAISSANCES
Du 14 décembre : Jean Claude, fils de Maguenat, Georges Gabriel, chauffeur, de Vaulion, et de Naomi Ruth née Joseph, à Lausanne. — Bertrand Christian Henri, fils de Gros, Henri Marc, magasinier, d'Orchères, et de Marie née Kummer, à Denges. — Eliane Geneviève, fille de Détra, Lucien Eugène, cantonnier, de Lutry et Forel (Lausanne), et d'Emma née Ouenou, à Villette.
Du 15 : Serge Charles, fils de Maumary, Roger Constant, pâtissier, de Dombresson, Savagnier et Le Pâquier (Neuchâtel), et de Sara née Morfini à Lausanne. — Angeline Laurence, fille de Pichonaz, Fernand Laurent, restaurateur, de Pont (Fribourg), et de Colette Anne née Ecoffey, à Echallens. — Marie-Rose Louise, fille de Tachet, Marcel Henri, sommelier, de Vaulion, et de Maria Alphonsine née Stern, à Lausanne. — Georges Louis, fils de Pochon, Gilbert Lucien, manoeuvre, de Chavannes-le-Chêne, Chêne-Paquier et Denzey, et de Thérèse née Bader, à Crisier.
Du 16 : Peter, fils de Arnold, Siegfried, employé de commerce, de Schlierbach (Lucerne), et de Gertrud née Thönen, à Lausanne. — Claude Henri Albert, fils de Détra, Louis, d'Essertes, et d'Irene Josephine Oeille née Wicht, à Lausanne.
Du 17 décembre : Daniel, fils de Crausaz, Adolphe, mécanicien, de Chavannes s/Moudon, et de Susanne Marguerite née Berdoz, à Villeneuve (Vaud).
Du 17 : Alfred Ronald, fils de Rossi, Ernest, mécanicien, de nationalité italienne, et d'Anna Clara née Müller, à Lausanne. — Olivier Ernest, fils de Graber, Ernest, représentant, de Bottenwil (Argovie), et d'Alina Elise née Vez, à Lausanne.
Du 18 : Christiane Andrée Louise, fille de Piana-Borci, Jaques Barthélemy, employé de

bureau, de Neuchâtel, et d'Andrée Héliane née Gutknecht, à Renens. — Jean Christian, fils de Lambelet, Hans Walter, représentant, de Forel (Lavaux), et de Gertrud Elisabeth née Suter, à Lausanne.
Du 19 : Bernard Ernest, fils de Gaudin, Agénor Marcel, gendarme, de Chevilly, et de Juliette Germaine née Raymond, à Aigle. — Claude Michel Aurélien, fils de Keller, Paul Emil, auxiliaire à la Sécurité de Winkel (Zurich), et de Gabrielle Yvonne Marguerite née Löffing, à Lausanne. Colette Yvette, fille de Penneveyre, Edouard Arthur, ouvrier de la ville, de Lausanne, et de Berthe Marie née Ruffieux, à Lausanne. — Alain Roland Jean, fils de Corthey, Jean, employé de banque, de Dompierre s/Lucens, et de Germaine Elisa née Bonzon, à Lausanne.
Du 20 : Friedrich Ernest Joseph, fils de Deweckho, Humbert Jean, gypcier-peintre, de Bex, et de Friederika née Diel, à Lausanne. — Jean Pierre Henri, fils de Mermod, Henri Alexandre, peintre, de Sainte-Croix, et d'Elena née Servant, à Lausanne. — Jacques, fils de Oldry de Labry, René, sans profession, de nationalité française, et de Marie Odette née Cornette de Venancourt, à Saint-Sébastien (Espagne).
Du 21 : Denise Bluette, fille de Zmitlacher Victor François, électricien, d'Ernen (Valais), et de Florence Berthe Aline née Goulay, à Lausanne.
PROMESSES DE MARIAGE
Amiguet, André Albert, libraire, d'Ollon, à Lausanne, et Passello, Annette Sophie, de nationalité italienne, à Aigle. — Renaud, Henri Ulisse, boucher, de St-George, et Spiess, Amalie, de Laufen-Uhwiesen (Zoh), à Lausanne. — Walch, Josef, médecin, de Kirchberg (Berne), à Lausanne, et Bloch, Eliane Alice, de nationalité française, à Mulhouse (France). — Walker soit Kenward,

James Macara, écrivain, sujet britannique, à Appleford (Angleterre), et Grünig, Rosa Rubina, de Krattigen (Berne), à Lausanne. — Aguet, Emile Henri, employé de commerce, de Savigny et Sullens, et Thévenaz, Méry Henriette, de Cudrefin, à Lausanne. — Bagaini, Raymond, peintre, de Sion (Valais), à Lausanne, et Thuillard, Eva Marguerite, de Froideville, à Froideville. — Boway, Albert Edouard, mécanicien, de Rungemont, et Asermat, Simone Olive, de Montbelloz Fbg., à Lausanne. — Fazan, Paul Gustave, boulanger-pâtissier, d'Apples, et Goulay, Marcelle Eugénie, de Bretigny s. Morrens, à Lausanne. — Marguerat, René Michel, professeur, de Lutry et Forel (Lavaux), et Bersier, Renée Marguerite, de Genève et Cugy (Fbg.), à Lausanne. — Renz, Johannes, représentant de commerce, de Therwil (Bâle-Camp.), à Lausanne, et Græther, Elisabeth Anna, de Basel, à Basel.
Favez, Roger Lucien, peintre, de Servion, et Fauraz, Juliette, de nationalité française, à Lausanne. — Gachet, Charles Henri, tôleier, de Biolley-Orjulaz et Boussens, et Méroz, Marguerite, de Peney-le-Jorat, à Lausanne. — Grand-Guillaume-Perronnet, Robert Paul Louis, mécanicien, d'Ehandens (Vaud) et La Sagne (Neuchâtel), et Vassaux, Amy Anna Marie, de Cudrefin, à Lausanne. — Jauslin, Alfred, commerçant, de Muttenz (Bâle-Campagne), et Jaggi, Julia, de Getzeig b/Saenen (Berne), à Lausanne. — Schiffrer, Bruno Manfred, employé de commerce, d'Araru (Argovie), et Berthoud, Louise Henriette, de Bellerive, à Lausanne. — Talliens, Marc Henri, agriculteur, de Lausanne, à Lausanne, et Menétrier, Jeanne Adèle, du Mont s/Lausanne et Poliez-le-Grand, au Mont s/Lausanne.
Imprimerie Centrale S.A., Lausanne

FEUILLETON DE LA «GAZETTE DE LAUSANNE»
N° 42. — Mercredi 11 janvier 1939
CLAIRE NOTTARIS
Berne et Saint-Vincent!
Prix du Concours du Roman 1938
Le vieillard serra ses lèvres minces, l'examina des pieds à la tête et se détourna sans un mot. Puis, lentement, il s'approcha de la fenêtre et regarda la statue de la Justice qui brillait, luisante de pluie, sous la lune. L'ancien bailli de Laupen essayait de se rappeler. Tant d'événements avaient passé sur ses sottes de jeunesse... Rentrant de Laupen, il avait pris place au Conseil. Deux ans plus tard; banerret, puis trésorier des pays allemands avant de revêtir la toge d'avoyer... Tant d'événements, de tracass, sans parler de la maladie, qu'il eût fallu un autre que lui pour se souvenir, quelqu'un eût attaché de l'importance à ces misères-là... Des sottes, ah! oui, qu'il ne regrettrait d'ailleurs que pour le temps perdu...
— Dites-moi tout, souffla-t-il avec gêne, le dos tourné. Lui qui se moquait des allusions, lui qui, entrant dans le jeu, avait impudemment soupiré : — Eh bien, mon fils, vous irez à Saint-Jean... si c'était lui qui était moqué? Mais pourquoi le garçon se taisait-il? Ah! la honte, bien sûr!...
— Je vous en prie, ajouta-t-il.
— Oh! s'exclama Nægeli avec un rire jeune et gai qui fit se retourner le vieillard, ce n'est pas un roman d'amour! Un valet de ferme qui voulait devenir gendre, apparemment. On y a mis le holà et l'héritière a pu se marier d'une façon plus utile à ses intérêts. C'est tout.
L'avoyer s'assit à son bureau, appuyé sur ses coudes. Soulagement ou regret?
— Imbécile! fit-il essouffé. Vous ne pouvez pas me dire ça plus tôt? Je vous aurais reconnu!...
Ce temps perdu!... Il prit un crayon et se mit à tracer machinalement les dessins de marguerites qui fleurissaient ses dossiers. Plein de rancune il détournait les yeux de

celui qui le contemplant avec une joie extrême.
— Hé! toute la ville vous prend pour mon fils! Votre famille géologique? Vous figurez-vous qu'ils y ont cru une minute? Ils auraient été trop bêtes, vraiment. Savez-vous ce qu'il m'a dit, votre syndic, quand je vous ai présenté : — Ici? Est-ce qu'il n'appartient pas plutôt aux Gentilshommes?... Et notre individu de ce soir, vous l'avez entendu? Toute la ville! Jusqu'à ma nièce... Bouffon!...
Nægeli ferma les yeux. La vie lui apportait-elle jamais rien de comparable? L'avoyer pouvait bien continuer à le maudire, avec une humeur où perçait une évidente déception. Il le trouvait digne d'être son fils... Bonheur trop violent pour s'en emparer aussitôt. Seul un grand silence, le vide de tout son être arriveraient à l'absorber... Ne plus bouger... Se replier sur ce trésor sans prix dont la possession calmaient enfin son cœur...
*
Ce grand silence... L'avoyer sursauta. Depuis combien de temps, la tête dans les mains, fixait-il le calendrier? Mardi après Pâques... Maintenant, si tout allait bien, si, comme il l'espérait, il avait réussi à intimider l'ennemi, il penserait à la retraite... Le château de Sefligen n'existait plus pour lui... Une petite maison? Des roses? Chimères... On ne change pas d'habitudes à son âge... D'ailleurs, quitter Berne... Restait sa nièce Herport, un peu sotte il est vrai, mais dont la parfaite bonté le reposait. Il s'occuperait de son jardin, d'elle peut-être puisqu'elle prétendait s'ennuyer. Il lui chercherait un mari. On ne pouvait la laisser seule... Mais qui? Il n'y a pas tant de jeunes gens... D'ici là, quitter cette maison vide et s'établir chez elle... Il y trouverait la paix, une affection attentive et discrète près de laquelle il ferait bon se détendre enfin...
Tout à coup tant de douceur l'écarta. Se reposer, lui? Quel dégoût! C'est le vieux Sinner qui avait raison : travailler. Travailler jusqu'à l'heure de la mort...
Mais quoi? Ce grand silence... Il avait demandé du vin. Le domestique avait-il oublié? S'était-il endormi en route? Que d'ombres dans la grande pièce, que d'ombres que n'arrivait plus à dissiper le lustre aux cristaux ternis. Ces fenêtres... Ces boiseries... Ah! lugubres, lugubres... Qu'il faisait froid!
Les mains jointes, bien droit dans son fauteuil, le menton sur la poitrine, Nægeli

dormait comme un soldat, prêt à sauter sur ses pieds au moindre appel.
— Ces jeunes gens, aucune résistance, pensa le vieillard mi-scandalisé, mi-attendri. Que ce garçon-là l'avait déçu! Pas sa faute, le pauvre diable! Pas fait pour ça. Pas préparé à ça. Il n'était fait que pour se battre avec simplicité. Folie, de l'élever au Régiment... Que deviendrait-il? Bailli rebuté par sa tâche sans éclat et qui se laisse aller? Conseiller qui hausse les épaules devant les lâchetés et les compromissions? Du temps perdu, oui, bien perdu. Berne serait livrée aux incapables, il fallait s'y résigner...
La colère le prit. Abandonner une femme seule et sans défense? Abandonner sa ville où personne ne le remplacerait? Cet homme qui s'était tué à imposer sa volonté ne put accepter sa défaite. Non. Il allait chercher... Trouver un moyen...
L'ombre augmentait. Quel silence! La fontaine ne devait plus couler... Un moyen? Mais quel moyen du monde aurait-il le temps de mettre en œuvre avant de le quitter?
Si c'était vrai...
— Tous confondus, tous péle-mêle, les morts qui sont vivants et les vivants qui sont morts, avait dit le garçon un peu pris de vin... Hélas, des niaiseries... Avec un déclinement infini, le vieillard imagina une ville où rien de lui ne subsisterait plus et qui aurait perdu jusqu'à son souvenir...
Des niaiseries. Travailler. Travailler le remettrait d'aplomb, dissiperait l'angoisse et le vertige qui l'avait saisi. — Sa Grâce est seule capable... Ah! pauvre ville, faudrait-il bientôt l'abandonner?
Il prit un dossier au hasard, le feuilleta sans comprendre ce qu'il lisait, effrayé par les battements de son cœur. Il repoussa les papiers. La paisible réalité qu'il avait sous les yeux se défigura tout à coup. Qui était-il, l'inconnu assis à ses côtés, qui semblait le garder avec l'inhumaine patience de ceux pour qui le temps n'existe plus? Un vivant? Ou un...
Le vieillard se redressa et regarda hardiment autour de lui. L'éveillé.
Il se leva...
XVI
Il se leva.
La nuit fondit, se glaça, laissa transparaître la réalité... Quelle réalité?
Cet écroulement confus, était-ce, cabrée en

volutes et en tourbillons, la jeune rivière grossie par la fonte des neiges et fraîche encore de ses glaciers, ou le fleuve qu'on ne franchit qu'une fois?
Toute pensée se noyait dans son grandement plein d'oubli. Qu'il ferait bon s'étendre, se laisser emporter par les eaux indifférentes... Non. Usant ses dernières forces, il résista.
Traverser!
Vite, avant qu'il fût trop tard, avant qu'il eût mesuré ce qui le séparait de sa ville, la ville dont il avait accepté la charge et qu'il ne pouvait abandonner.
— Ton devoir, lâche, ton devoir!...
Hélas, volonté, courage, honneur, tout se dissolvait devant cette masse qui arrivait sur lui, haute et puissante comme le temps, tout, sauf ce qu'il avait méconnu, un amour désormais inutile mais qui ne pouvait mourir. Il n'était plus rien, ombre qui passe, qui a déjà passé, plus qu'amour et que regret. Il essaya de se rappeler, avant de céder enfin...
Saint-Vincent où tous les dimanches, honnête citoyen, pour l'exemple?... Non. Ni l'Hôtel de Ville, ni sa maison rue de la Justice, témoins de ses luttes et de sa solitude... Mais sur la place du Gouvernement, gardé par un cavalier de bronze, le bâtiment qu'il préférait, claire et solide architecture, le siège de l'Etat Intérieur...
De longues bandes rouges et noires recouvraient les pilastres et portaient, brodées, les armes des bailliages. On avait donc pavoisé? Le tilleul de Laupen — Laupen, belle tombe de sa jeunesse et de son repos — l'étoile de Thoune, les clefs de Wangen, la patte d'ours de Nidau, l'aune de Cerlier, la bande de Saint-Jean, l'aigle de Frutigen, le bouquetin d'Interlaken, le chevron de Gotsstatt...
Mais, plus bas, quelles étaient ces armoiries, si peu familières qu'il ne les reconnaissait pas tout de suite, qu'il lui fallait chercher? Deux aigles superposés, une porte de ville, des poissons, un croissant... D'autres, plus étrangères encore, qu'il ne déchiffrait pas?...
Les bailliages perdus!
Berne s'en parait, méprisant la réalité, comme s'ils lui appartenaient toujours, comme si, trahie par ses amis, reniée par ses propres fils, elle ne les avait pas laissés glisser de ses mains dans un moment de lassitude... Ne régnait-elle pas mieux qu'au temps de sa puissance matérielle sur ceux qui avaient cru secouer son joug léger? Ni la ruine, ni les désastres n'avaient pu abatte

son génie, ni la tâche trop lourde qui l'écrasait, ni le doute même de ses enfants, couronne de malheur ajoutée à sa couronne de gloire.
Le vieillard ne se défendit plus. L'unique parole de gratitude dont Berne lui eût jamais fait l'aumône : — Sa Grâce est seule capable... cette parole qui avait été sa dernière joie et son dernier tourment cessa de l'inquiéter. — Sa Grâce est seule capable? Bah! des niaiseries... Lui-même, il ne pouvait plus rien. Mais d'autres. Berne saurait bien les y forcer!
Fier génie, vainqueur du temps et des hommes... Le temps, ce n'est rien. Un si prodigieux monument d'orgueil le défie à jamais. Les hommes? Regardez-les passer. Le fils d'un étranger... Un vieux cynique... Un jeune fou... Bons ou médiocres elle s'en sert, les forme à sa guise, les courbe, consentants, sous sa loi.
Heureux si à son tour elle leur reste fidèle, attentive à travers les âges à leur obstiné chant d'amour...
*
Ce n'était qu'un petit garçon, tout brun dans sa robe brodée à l'ancienne mode, juché au sommet d'un char de foin d'où il régnait sur le glorieux horizon.
Hommes et femmes l'escortaient, râteaux sur l'épaule. La belle fille qui lui avait donné la rose de son corsage quittait de temps en temps le sentier pour surveiller, dans le ciel et les brindilles, l'équilibre de son jeune seigneur. Lui ne voyait personne. Il était seul avec Dieu.
Car c'était Dieu, cet espace tournoyant, ce pays que chacun niait, pays de désirs et de gloire où montait un orage et dans lequel, roi de ce royaume céleste, il allait entrer au pas lent de ses bœufs...
Seul avec Dieu...
Ce n'était qu'un petit garçon. Quand au détour du chemin le château de Sefligen apparut, avec ses arbres taillés et ses massifs de fleurs, l'enfant se souvint de la soupe du soir, du lit où une femme qui l'aimait allait le border. Sa main qui tout à l'heure brandissait fièrement la rose s'apessantit. Il se renversa dans le foin et regarda, amusé, les boucles des nuages. Puis il s'endormit, bercé par une quiétude sans limites.
FIN.

Dernières dépêches

M. Chamberlain et lord Halifax ont quitté Londres pour Rome via Paris

Londres, 10 janvier. (Havas.) — M. Chamberlain et lord Halifax ont quitté Londres mardi matin à 11 h. (12 h.) pour Rome, via Paris.

A son arrivée en gare, en compagnie de lord Halifax, le chef du gouvernement a été salué par les acclamations d'une foule nombreuse, cependant que dans la salle des Pas Perdus, un certain nombre de chômeurs, que les agents maintenaient en bonne place, portaient le « cercueil » symbolique dont ils ont fait l'emblème de leurs revendications. Plusieurs de leurs camarades arboraient un étendard sur lequel étaient inscrits les mots : « Apaisez les chômeurs et non Mussolini ».

Au moment de pénétrer sur le quai de la gare, les hommes d'Etat britanniques ont été accueillis par les cris de plusieurs femmes qui chantaient en chœur « des armes pour l'Espagne ». La police intervint, et le calme se rétablit aussitôt. Puis la foule acclama le chef du gouvernement en s'écriant : « Bonne chance ».

L'ambassadeur de France et le chargé d'affaires d'Italie ont salué M. Chamberlain et se sont entretenus pendant quelques instants avec lui et lord Halifax avant le départ du train.

Sur le sol de France

Calais, 10 janvier. (Havas.) — M. Neville Chamberlain et lord Halifax, accompagnés de sir Alexander Cadogan, sous-secrétaire permanent au Foreign Office, sont arrivés à Calais à 14 h. 10.

Ils ont été salués à bord du « Canterbury » par M. Morin, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, au nom du gouvernement français, et par M. Vadez, maire de Calais.

Dès la descente à quai, les deux hommes d'Etat ont pris place dans un wagon réservé du rapide qui a quitté Calais pour Paris à 14 h. 30.

L'arrivée à Paris

Paris, 10 janvier. (Havas.) — M. Chamberlain et lord Halifax sont arrivés à la gare du Nord à Paris peu avant 17 h. 45 (18 heures).

Une foule nombreuse a applaudi M. Chamberlain et lord Halifax lorsque, accompagnés de MM. Daladier et Bonnet, ils ont quitté en automobile la gare du Nord pour se rendre au Quai d'Orsay. On a remarqué que le Premier anglais n'était pas porteur de son légendaire parapluie.

Le thé franco-anglais du Quai d'Orsay

Paris, 10 janvier. (Havas.) — A 18 heures 35, M. Chamberlain, accompagné de M. Daladier, de M. Bonnet et de lord Halifax, est arrivé au Quai d'Orsay. Les hommes d'Etat se sont rendus immédiatement au salon de la Rotonde où le thé leur fut servi.

Les conversations politiques ont aussitôt commencé. Y prirent part du côté anglais, M. Chamberlain, lord Halifax, sir Alexander Cadogan, M. Maurice Ingram et l'ambassadeur de Grande-Bretagne sir Eric Phipps ; du côté français, MM. Daladier, Bonnet, Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay, Rochat, directeur adjoint des affaires politiques, et Bressy, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères.

Le communiqué s'en tient aux généralités

Paris, 10 janvier. (Havas.) — L'entretien des ministres anglais et français qui avait commencé à 17 h. 55 (18 h. 55) s'est terminé à 19 h. 05 (20 h. 05). M. Chamberlain et lord Halifax ont quitté immédiatement le Quai d'Orsay pour la gare de Lyon où ils ont pris le train à 19 h. 30 (20 h. 30) pour Rome. Ils ont été salués à leur départ par MM. Daladier et Bonnet.

Un communiqué remis à la presse à l'issue des conversations du Quai d'Orsay déclare que « celles-ci qui se sont déroulées entre M. Neville Chamberlain, lord Halifax, MM. Daladier et Bonnet, ont permis de confirmer pleinement l'identité générale de vues établie précédemment entre les gouvernements anglais et français ».

Le départ à la gare de Lyon

(Havas.) — MM. Chamberlain et Halifax sont partis à 19 h. 30 de la gare de Lyon par l'express de Rome. Tout le long du parcours, du Quai d'Orsay à la gare, les deux hommes d'Etat furent salués par une foule nombreuse qui était surtout massée place de la Concorde, place St-Michel et le long des quais.

Parmi les personnalités venues saluer M. Chamberlain au quai de la gare se trouvait M. Guariglia, ambassadeur d'Italie. Pendant cinq minutes, M. Daladier s'est entretenu avec MM. Chamberlain et Guariglia, tandis que lord Halifax conversait cordialement avec M. Bonnet. Puis les deux ministres britanniques gagnèrent leur wagon cependant que M. Daladier disait, s'adressant au premier ministre : « Merci, merci beaucoup ».

DANS LES JOURNAUX PARISIENS DU SOIR

Notre correspondant de Paris nous télégraphie : « Parmi les consultations récentes, la plus importante a été, suivant le *Giornale d'Italia*, celle que M. Bonnet a eue avec son ambassadeur à Berlin : « Cette consultation, écrit le journal, a servi à renseigner le ministre des affaires étrangères de France sur l'attitude de l'Allemagne ». Ce journal estime qu'à Paris on commence à se rendre compte que Berlin appuie fermement Rome dans la question des revendications présentées contre la France. De son côté, la *Tribuna* écrit que l'intelligence française est plus appante que réelle. Il y aurait, d'après ce journal, une divergence de vues entre le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères : « M. Daladier, écrit la *Tribuna*, ne partage pas le point de vue de M. Bonnet sur les développements que pourrait prendre une aggravation de la crise franco-italienne. Après le voyage à Paris de M. de Ribbentrop et après la signature de la déclaration commune franco-allemande, M. Bonnet est convaincu que l'Allemagne, occupée à l'est, où du reste la France lui laisse les mains libres, n'ap-

Au Conseil des ministres français

Paris, 10 janvier. (Havas.) Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le président de la République s'est fait l'interprète du gouvernement et du pays pour renouveler à M. Daladier, président du Conseil, ses félicitations chaleureuses à l'occasion du voyage qu'il vient d'effectuer en Afrique du Nord, et dont la haute signification a été vivement ressentie par la nation tout entière.

Le Conseil a examiné l'ordre du jour de rentrée des Chambres.

M. Georges Bonnet, ministre des affaires étrangères, a fait un exposé de la situation extérieure. Le Conseil a décidé d'élever à la dignité de grands officiers de la Légion d'Honneur MM. Paul Valéry, membre de l'Académie française, Guillet, directeur de l'École centrale des arts et manufactures, et de Martel, chirurgien.

Sur la proposition de M. Edouard Daladier, ministre de la défense nationale, le général Prételat est nommé grand-croix de la Légion d'Honneur, les généraux Treteur et Laforgue sont élevés à la dignité de grand officier.

Il faut veiller

(C. P.) — A l'heure même où le Parlement s'agit autour d'un siège qui doit ou ne doit pas passer de la minorité marxiste à la majorité nationale, le gouvernement français confère avec les ministres anglais qui se rendent à Rome. Et pour beaucoup des préoccupations diplomatiques présentes l'emportent de loin sur toutes les autres.

Dans les milieux politiques, on pense que ce début d'année 1939 exigera une très grande vigilance diplomatique. C'est pourquoi le gouvernement aura besoin de toute son autorité et d'une entière liberté d'action. Mardi matin, M. Georges Bonnet l'a souligné en conseil de cabinet, après avoir fait un large exposé de politique extérieure. Le ministre a, en outre, donné connaissance au Conseil des instructions nettes et précises adressées à M. Corbin, ambassadeur de France à Londres, et confirmées, lundi, à sir Eric Phipps, instructions qui ont permis aux dirigeants britanniques d'être parfaitement informés de la position de la France à la veille des entretiens de Rome. Cette position reste la position ferme et énergique que l'on connaît : le gouvernement français, en bref, rejette les arguments juridiques ou politiques que l'Italie met en avant pour justifier ses revendications et se borne à prendre acte de la dénonciation des accords de 1935.

Au cours de la séance du conseil de cabinet, M. Georges Bonnet a confirmé son départ samedi prochain pour Genève où il participera aux travaux du conseil de la S. D. N. Il a, en outre, annoncé qu'il aurait des entretiens avec un certain nombre de délégués étrangers et notamment avec lord Halifax, ministre de Grande-Bretagne.

La rentrée parlementaire française

Notre correspondant de Paris nous télégraphie : La rentrée des Chambres a été marquée, comme on s'y attendait, par une bataille sévère autour des fautes de vice-président au Palais-Bourbon. M. Edouard Herriot, qui se présentait sans concurrent à la présidence, a été réélu par 492 voix, c'est-à-dire à une majorité supérieure de 3 voix à celle qu'il recueillit l'an passé.

Trois vice-présidents sortants, MM. Duclos, radical-socialiste, Paulin et Morin, socialistes, ont été maintenus à leur poste. M. Louis Buyat, de l'alliance républicaine de gauche, figure comme nouvel élu. Deux sièges de vice-président restent donc à pourvoir. M. Jacques Duclos, communiste, vice-président sortant, déjà mis en ballottage l'an passé, pourrait bien cette année être définitivement écarté de la vice-présidence. Bien qu'il ne lui manque que 8 voix à peine pour être réélu, on estime dans les couloirs de la Chambre qu'il a recueilli là un maximum de suffrages. Bien au contraire, dit-on, ses concurrents directs, MM. Lebrun, de l'U.S.R., et Candace, de la gauche radicale, ne peuvent que voir augmenter le nombre de leurs suffrages. Ainsi l'un d'eux pourrait passer devant le candidat communiste. C'est ce que souhaite, il est certain, bien des parlementaires et de ceux mêmes qui sont contraints par discipline de groupe à voter pour M. Duclos : pour préciser nombre de socialistes.

Cependant, la Chambre a décidé en fin de séance de procéder immédiatement à un second tour de scrutin. Dans les couloirs, on estimait que les chances du candidat communiste s'en trouvaient accrues.

Paris, 10 janvier. (Havas.) — Les élections du bureau se poursuivent dans la soirée.

M. Duclos, communiste, est élu vice-président par 246 voix.

Il y a encore ballottage pour un siège de vice-président. Apparaît la Chambre avait désigné 3 questeurs et 12 secrétaires.

Pour avoir donné asile au meurtrier de M. von Rath

Paris, 10 janvier. (Havas.) — La Cour d'appel a rendu son arrêt dans les poursuites intentées contre Abraham Grynszpan et sa femme Chava, pour avoir donné asile au jeune Herschen Grynszpan, meurtrier de M. von Rath, secrétaire de l'ambassade d'Allemagne. Abraham Grynszpan, qui avait été condamné à quatre mois de prison par le Tribunal correctionnel, a vu sa peine élevée à six mois de prison. En revanche, la Cour a réduit à trois mois la peine de quatre mois de prison qui avait été infligée à sa femme en première instance. Chacun d'eux reste condamné à fr. 100.— d'amende.

TURQUIE. — On a retrouvé les cadavres de cinquante villageois qui avaient été surpris, près de Kozloui, par une tourmente de neige.

Plusieurs pas l'Italie dans ses entreprises méditerranéennes et africaines. M. Daladier n'est pas si optimiste et pense qu'avant de se lancer dans une discussion qui peut aboutir à un conflit, il faut disposer de tous les éléments d'appréciation du grave problème qui peut aussi avoir une issue fatale pour le sort du pays ».

LA GUERRE EN ESPAGNE L'offensive de Catalogne

Burgos, 10 janvier. (Havas.) — Malgré la brume, les opérations continuent sur tous les fronts catalans. La Sierra de Monsant, ainsi que le village de Laffiguera et d'importantes positions du sommet de Guixa Roca ont été occupés par les franquistes.

Et celle d'Estremadure

Barcelone, 10 janvier. (United Press.) — Les communiqués du front d'Estremadure annoncent que dans la journée de mardi les troupes du gouvernement de Barcelone ont fait de nouveaux progrès. Elles ne sont plus maintenant qu'à 25 km. de la ligne de chemin de fer principale Séville-Salamanque. On signale de violents combats à proximité de la ville d'Ahilonne, où les forces républicaines ont réussi à poursuivre leur progression contre la ville de Llerena. Les milices républicaines ont avancé aussi le long de la ligne de chemin de fer Ovejuna-Zahira et au nord de Monterubio.

Dans la région minière de Penaroya, toutes les routes importantes seraient déjà en leur possession.

Sur le front catalan, on ne signale pas de changement important. Au sud, dans le secteur de Prades, les opérations sont presque suspendues. Elles sont considérablement gênées par les ruages bas qui traitent entre les montagnes. L'artillerie cependant reste très active. On ne signale de combats importants que de la région de Pons, au nord d'Artesa de Segre, au pied des Pyrénées.

L'affaire de Gibraltar

Gibraltar, 10 janvier. (Havas.) — C'est sur Valence que seront dirigés les officiers et les hommes du contre-torpilleur « José-Luis Diez », qui quitteront Gibraltar mercredi à bord de deux destroyers anglais.

On croit savoir que le représentant des autorités de Burgos adressera au gouverneur de Gibraltar une protestation formelle contre cette décision.

De la farine française

Paris, 10 janvier. (Havas.) — Le conseil des ministres a approuvé mardi matin la fourniture par la France au gouvernement espagnol de 45.000 tonnes de farine représentant une valeur de 38 millions de francs.

Le gouvernement français par cette fourniture, absolument conforme à l'accord de non-intervention, poursuit une politique d'humanité que la France se doit de pratiquer.

Pour régler l'incident de Munkacs

Une note de Prague Prague, 10 janvier. Le ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie a remis au chargé d'affaires hongrois une note qui répond à deux notes hongroises du 7 et du 9 janvier.

On apprend de la sorte que le ministre de Tchéco-Slovaquie à Budapest fera une démarche motivée par l'incident de frontière du 8 janvier. Au cours de cet incident, un parlementaire tchéco-slovaque a été grièvement blessé. Le gouvernement tchéco-slovaque a donné l'ordre que toutes les formations militaires des régions frontalières veillent sous condition de réciprocité à ne pas franchir la ligne de démarcation.

S'occupant de la demande hongroise de réparation, le ministre de Prague communique que l'incident de Munkacs ayant été provoqué par les coups de fusils tirés par les Hongrois sur les gendarmes tchéco-slovaques, le gouvernement de Prague ne peut être tenu pour responsable des regrettables incidents qui se sont produits. Il fait à nouveau la proposition que les gouvernements de Prague et de Budapest confient l'enquête à une commission mixte ungaro-tchéco-slovaque. Le gouvernement de Prague se permet également de rappeler les engagements que les deux gouvernements prirent : à savoir que l'arbitrage de Vienne du 2 novembre doit être appliqué sans réserve. Le gouvernement tchéco-slovaque insiste enfin pour que des deux côtés de la frontière on profite des occasions pour prendre toutes les mesures qui se poseraient au retour de semblables incidents.

En Tchéco-Slovaquie

Où M. Kundt repart Prague, 10 janvier. (ag.) — Le président des députés nationaux-socialistes de Tchéco-Slovaquie, M. Kundt, publie dans l'organe du parti un article dans lequel il reproche au gouvernement de Prague de se laisser intimider dans sa politique à l'égard des Juifs par les représailles annoncées de la Cité de Londres et de Wallstreet. Le port de la croix gammée est toujours interdit, relève d'autre part le chef des nationaux-socialistes. M. Kundt réclame une sorte d'union douanière avec l'Allemagne (soit l'incorporation de la Tchéco-Slovaquie dans le Reich grand allemand).

Le problème juif NÉGOCIATIONS ROMPUES A BERLIN Berlin, 10 janvier. (United Press.) — Les négociations germano-polonaises sur la question du retour en Allemagne des Juifs polonais expulsés, se sont rompues subitement lundi soir. La délégation polonaise est déjà partie pour Varsovie, « afin d'y chercher de nouvelles instructions ». Il est bien douteux que ces négociations soient reprises, en tout cas aucune date n'a été fixée à cet effet. Les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre sur le transfert hors d'Allemagne de la fortune des Juifs polonais. L'Allemagne était prête à permettre le transfert de 25 % des biens des émigrants, mais la Pologne estime que c'est tout à fait insuffisant parce que dans la plupart des cas les sommes qui pourraient sortir d'Allemagne ne permettraient pas à leurs détenteurs de se créer une nouvelle situation.

Autour du pacte secret germano-italien

Démenti allemand non officiel

Berlin, 10 janvier. (ag.) — On apprend des milieux officiels allemands que le texte publié par le Daily Express d'un prétendu pacte secret germano-italien doit être considéré comme un faux.

(Méd.) — Cette dépêche, on le remarque, n'émane pas de source officielle.

Une déclaration de M. Bonnet

Mardi, à Paris, M. Bonnet entretint les membres du gouvernement du prétendu traité secret germano-italien, publié lundi par un journal anglais. Renseignements pris à Londres dans les milieux autorisés, il appert que les prétendues révélations en question ne présentaient pas d'autres garanties d'authenticité que l'imagination de leur auteur.

CONFEDERATION

L'école de recrues de 4 mois préconisée par la commission des Etats

Engelberg, 10 janvier. (ag.) — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de prolongation de la durée des écoles de recrues, a poursuivi ses délibérations mardi à Engelberg. La commission a longuement examiné la proposition du Conseil fédéral qui consiste à porter à quatre mois la durée des écoles de recrues ; il s'est occupé d'une extension de celle-ci à huit mois et relevé les avantages et désavantages indéterminés de ce système. Une prolongation à six mois et le maintien de la durée actuelle des écoles de recrues ont été également examinés.

La commission a fait sienne la proposition du Conseil fédéral portant à 116 jours (dragons 130 jours) la durée des écoles de recrues. La discussion des articles du projet sera terminée le 11 janvier.

Enfin un communiqué officiel sur l'affaire Rochat-Capt!

Les espions n'ont pas « travaillé » au préjudice de la Suisse

Berne, 10 janvier. (ag.) — Le ministère public fédéral communique :

« Plusieurs journaux de la Suisse romande ont publié ces derniers temps des nouvelles assez détaillées sur l'affaire Rochat-Capt, à Genève. « Le ministère public fédéral déclare que ces nouvelles ne proviennent pas d'une source officielle et qu'elles sont en partie fantaisistes. C'est ainsi qu'est déclarée fautive la nouvelle relative à un prétendu service de renseignements militaires au préjudice de la Suisse. « Le « Travail » reproche à la police d'avoir intentionnellement arrêté Rochat avec un certain retard. Le ministère public fédéral repousse énergiquement ce reproche. « Etant donné l'enquête préliminaire en cours, il n'est pas en état de donner actuellement des renseignements sur cette affaire. Le moment venu, l'opinion publique sera renseignée. »

Encore une victime des avalanches

Sargans, 10 janvier. (ag.) — Une avalanche s'est abattue dans le Weisstental. Un paysan, nommé Bleich, et ses deux fils, qui descendaient du bois dans la vallée, ont été surpris par l'avalanche.

Le père et l'un des fils réussirent à se mettre en lieu sûr, le second des fils fut emporté avec sa luge sur une distance de 400 mètres. L'avalanche s'arrêta au fond d'une gorge dans laquelle il fallut descendre les hommes d'une colonne de secours au moyen d'une corde ; ceux-ci débarrassèrent pendant plusieurs heures la masse de neige avant de pouvoir retrouver à l'état de cadavre le jeune Alois Bleich, qui était âgé de 22 ans.

Le faussaire Wacesca confronté avec une victime

Genève, 10 janvier. (ag.) — Mardi, le faussaire Wacesca, qui a détourné près d'un demi-million de francs à des banques et à des prêteurs, a été confronté avec l'un de ses prêteurs qui lui avait avancé un total de fr. 50,000. Ce dernier prétend n'avoir obtenu qu'un taux d'intérêt de 8 %, alors que Wacesca affirme que le taux annuel était de 12 %.

Cette confrontation sera suivie de beaucoup d'autres, car les prêteurs étaient fort nombreux.

La fièvre aphteuse en recul

(P. S. M.) — Au cours de la première semaine de janvier, on a enregistré une nouvelle et sensible diminution de la fièvre aphteuse. Constatation réjouissante, qui nous permet d'espérer que ce fléau disparaîtra bientôt de notre territoire. Ce serait d'autant plus à souhaiter que si l'épizootie n'était pas éteinte avant la fin du printemps, date de la montée à l'alpage, on serait obligé alors de prendre des mesures extrêmement rigoureuses.

A l'heure actuelle, 10 cantons ont été encore complètement indemnes. Ce sont Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Glaris, Bâle-Ville, Appenzell Rh. Int., Grisons, Tessin et Valais. Les cantons de Zoug, Bâle-Campagne, Appenzell Rh. Ext., Neuchâtel et Genève ne comptent que des cas isolés. Dans les autres cantons, l'épizootie a été plus ou moins forte. Elle a atteint tout spécialement les cantons de Berne, Fribourg et Thurgovie.

Il est frappant de voir que le recul de la fièvre aphteuse coïncide avec les premières chutes de neige. Cela prouve une fois de plus que ce ne sont pas l'air et le brouillard qui propagent la maladie, mais que celle-ci se transmet par le mouvement des personnes et le trafic des marchandises. La neige ayant grandement entravé le trafic, on a enregistré immédiatement une diminution de l'épizootie. La théorie selon laquelle la fièvre aphteuse se transmet par les gens et par les marchandises est donc entièrement confirmée par les faits.

Après l'accident de Senlis

(P. S. M.) — Les dépollués des victimes de l'accident d'aviation qui s'est produit près de Paris seront ramenées en Suisse. On ne peut préciser encore où les funérailles auront lieu. Le pilote E. Frey était bourgeois de Winterthur ; le radiotélégraphiste R. Walter était originaire de Löhningen (canton de Schaffhouse) ; les parents de la jeune stewardess Josy Brooke, habitent Genève. On sait, en revanche, que le passager victime de l'accident, le Dr Nussbaum, qui était originaire de Francfort et habitait Zurich depuis des années, où il était très connu comme antiquaire et numismate, sera enterré dans cette ville.

VALAIS. — Distinction. — (at.) — Dans une séance tenue le 8 janvier, à la maison communale, les bourgeois de Chandolin (Val d'Anniviers), réunis en assemblée primaire, sous la présidence de M. Mais, président, ont, par un vote unanime, conféré la bourgeoisie d'honneur au peintre Edm. Bille, actuellement en séjour à Chandolin, avec sa famille.

CANTON DE VAUD

Collision et embouteillage causés par la brume

Nyon, 10 janvier. (Inf. part.) — Lundi soir, une collision compliquée s'est produite dans le brouillard entre Prangins et Gland, sur la route Lausanne-Genève. Un camion genevois a fait un tête à queue sur le verglas et deux autres camions, qui roulaient en sens inverse, ont tamponné une auto en stationnement en bordure de la route. Le conducteur de celle-ci, un habitant de Nyon, a été légèrement blessé. En revanche, les dégâts matériels sont très importants pour les quatre véhicules.

Soixante-douze condamnations

(C. P.) — Le Tribunal de police de Nyon a vu comparaître, mardi, un individu, nommé Louis-François Mauris, âgé de 71 ans, sans domicile fixe, qui détient sans doute le record des condamnations. En s'entendant infliger six mois d'internement dans une colonie pour rupture de ban et vagabondage, Mauris récoltait, en effet, sa 72me condamnation pour des délits de même nature.

BEX. — Un braconnier opérant depuis dix ans.

(Corr. part.) — Il y a des individus qui sont des braconniers nés. C'est précisément le cas d'un certain G. qui s'est finalement fait pincer par les gendarmes Mages du poste de Bex et Junod du poste de l'Arziller. Il y avait longtemps que ces deux agents de la force publique exerçaient une surveillance serrée. Exemple de tout agressement, cette surveillance qui s'effectuait par des températures de 8 à 10 degrés de froid devait heureusement aboutir au cours de la nuit de samedi à dimanche dernier. Pris sur le fait, le quidam finalement identifié, avoua, non sans dépit, qu'il se livrait au braconnage depuis dix ans déjà. Dénoncé au préalable et condamné à 400 francs d'amende, ce rusé citoyen jura qu'on ne l'y prendrait plus.

LAUSANNE

BON COUP DE FILET A LA GARE

Lundi à la gare centrale, l'attention de deux inspecteurs de la Sûreté était retenue sur un individu dont le type correspondait au signalement d'un audacieux voleur « à la tire » international qui opérerait principalement sur les trains et dans les gares.

Se voyant démasqué, le personnage chercha à disparaître. Il fut suivi, rejoint et appréhendé, puis conduit aux bureaux de la Sûreté. Nos deux inspecteurs avaient vu juste. En effet, il s'agissait d'un nommé Zelkovicz Abe, Polonais, expulsé de Suisse de Belgique et d'Italie, qui avait déjà été arrêté à Zurich en 1933 ; il était porteur d'un passeport cubain, et s'était donné les noms de Don Philippe, Malech Mayer, etc. Pour l'instant on le retient pour rupture de ban.

Fait singulier, la veille de son arrestation à Lausanne, un vol eut lieu dans une voiture de nos tramways lausannois. La Sûreté poursuit ses recherches. D'autre part, la Sûreté a signalé l'arrestation de Zelkovicz aux différents postes internationaux. Dès aujourd'hui une réponse lui est parvenue de Vienne l'informant que le personnage en question avait subi onze condamnations et 18 mois de prison pour vols et usages de faux.

641, 259 22 BOISMONT VENNES Traitement spécial des affections du système nerveux. Diète rationnelle. Rééducation. Insulinothérapie, etc. Contrôle médical permanent.

Hotels

L'HOTEL IDEAL pour un séjour d'hiver. 180 lits. Prix modérés. Côté Casino, tranquillité absolue. — E. Eberhard, propriétaire.

Monsieur et Madame Fernand de Watteville et leurs enfants : Mademoiselle Sylvia Williams, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver de la personne de

Monsieur R. O. G. WILLIAMS

leur cher-père, beau-père et grand-père, décédé le 9 janvier, après une courte maladie. 35 Queens Gardens, Ealing, Londres W. 5.

La Société des Missions de Paris a le chagrin d'informar ses amis, du départ de

Madame J. ROULET missionnaire à Livingston (Zambéze) décédée à Capetown, le 9 janvier.

Madame Louis BIGNENES-ROTHLISBERGER, à Lausanne et Monsieur Marcel BIGNENES, à Montreux, remercient de tout cœur leurs amis et connaissances du réconfort qu'ils leur ont apporté dans l'affliction et s'excusent de ne pouvoir répondre individuellement à tant de témoignages de sympathie.